ÉTUDE TYPOLOGIQUE DU MOBILIER FUNÉRAIRE

MOBILIER LAPIDAIRE

(Marie-Pascale FLÈCHE et compléments de Gilles DESPLANQUE)

Un certain nombre d'éléments lapidaires en calcaire, taillés, décorés ou non, ont été recueillis lors du décapage initial, dans les remplissages des sépultures, entre les tombes, au-dessus ou au-dessous d'elles, mais aussi dans les comblements des structures domestiques (notamment les silos). L'ensemble du matériel disponible se répartit en trois catégories : les fragments de sarcophage, les stèles et les blocs indéterminés.

FRAGMENTS DE SARCOPHAGES

Les fragments décorés (fig. 3) appartiennent le plus souvent à des couvercles (décapage 6 et 8, 98-06, 200-02, 264-01, 403-01 et 02, 416A-01 à 03), plus rarement à des cuves (003-01 ou 286-07). La technique décorative est celle de la gravure à la pointe sèche et au compas, avec parfois quelques rehauts de couleur (rosé pour 264-01). Ce type de coloration est attesté sur d'autres sites axonnais, en particulier sur une stèle de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Nice 2008, p. 93 et 103).

Les motifs sont majoritairement géométriques :

- chevrons souvent attestés sur les tranches latérales des couvercles (264-01, 416A) ou sur la face supérieure (264-01, 403-02) (fig. 1), peut-être sur la cuve 286-07. Sur un fragment (05), ils forment une croix qui pourrait marquer un signe de christianisation.

- quadrillage utilisé sur la tranche latérale de l'exemplaire 200-02.

- motifs à base de cercles ou de demi-cercles. Les frises de demi-cercles sécants parcourent ainsi les exemplaires 98-06, 320 (?) ou 416A[1], motif que l'on retrouve par exemple sur un couvercle de la nécropole d'Armentières dans l'Aisne (Moreau, *collection Caranda*, pl. 29, nouvelle série). Une rosace à quatre pétales figure sur la face supérieure de l'exemplaire 200-02 (fig. 2), motif fréquemment attesté sur les sarcophages comme sur les stèles, comme à Vorges dans l'Aisne (Flèche 1988, p. 93-94).

Fig. 1 - Fragment de sarcophage issu du silo 264 (*cliché A. Charpentier*).

Fig. 2 - Rosace à quatre pétales sur la partie supérieure d'un fragment issu de la sépulture 200 (*cliché A. Charpentier*).

- motifs ondulants : les fragments de couvercle 06 et 08 issus du décapage portent des tranches gravées qui pourraient dériver des bordures serpentiformes du Laonnois attestés dans plusieurs sites.

1 - Les trois fragments issus de la sépulture 416A semblent correspondre à la paroi de tête d'un couvercle atteignant environ 70 cm de largeur.

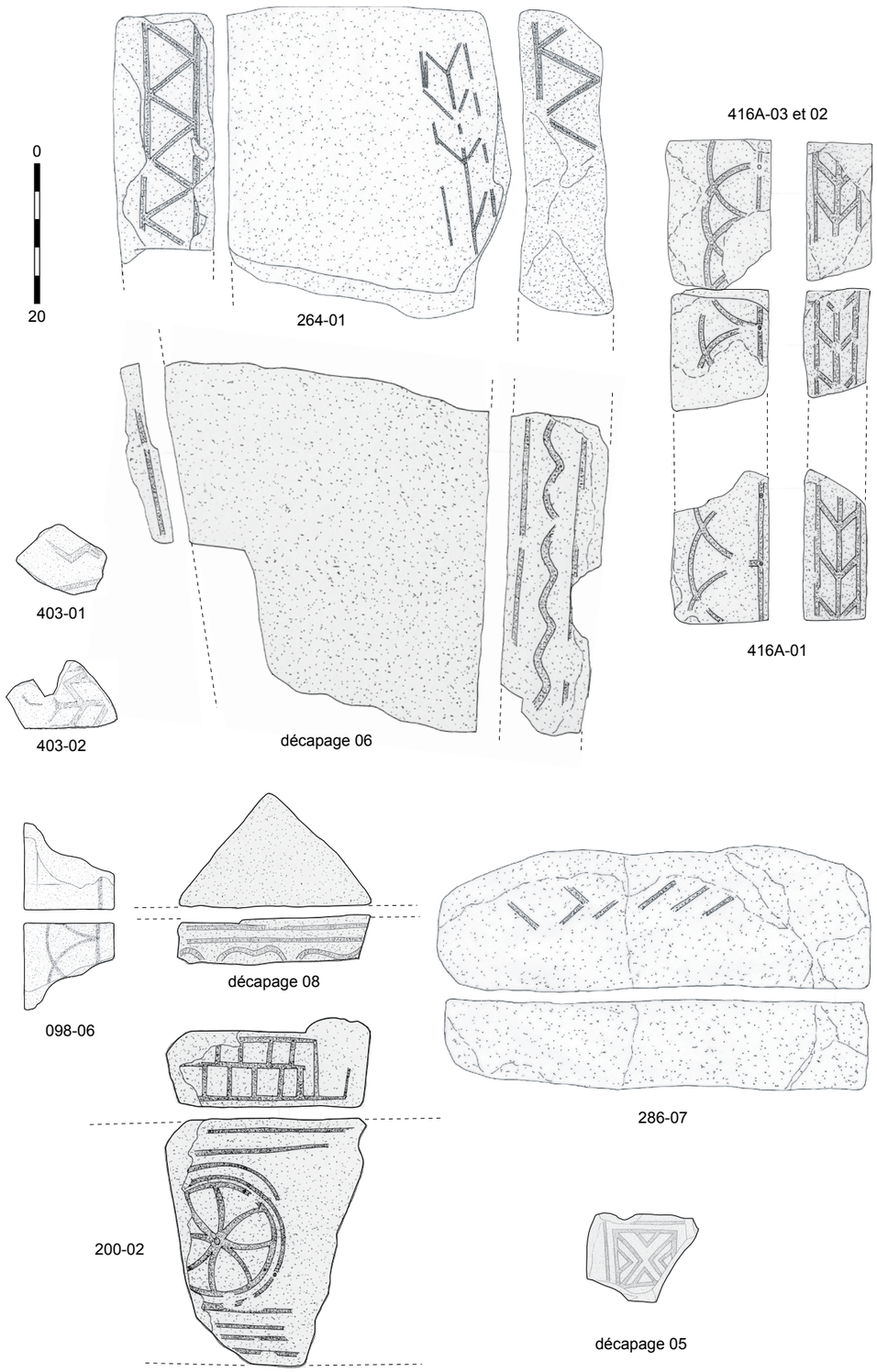

Fig. 3 - Sélection de fragments de sarcophages remarquables (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

L'exemplaire de la sépulture 01 de Goudelancourt-lès-Pierrepont constitue, à ce titre, un parallèle particulièrement intéressant (Nice 2008, p. 105).

- motifs animaliers très exceptionnels : le décor très stylisé d'un oiseau (graffiti apparenté à une colombe ?) apparaît sur la paroi latérale de la cuve de sarcophage 03 (p. 19, fig. 15). Un motif très proche est figuré sur la stèle de la sépulture 328-328bis de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Nice 2008, p. 95).

STÈLES ET FRAGMENTS DE STÈLES

À l'exception de l'exemplaire 296-01, aucune des stèles n'a été retrouvée en position d'utilisation[2]. Plusieurs types sont attestés. Trois blocs semi-circulaires (407B-01 et 02, 411-01) sont probablement issus de la partie supérieure de stèles en pied. Ces blocs présentent des dimensions analogues et sont ornés de décors gravés sur une ou deux faces, éventuellement sur les tranches. Les motifs sont plutôt géométriques : cercles concentriques épousant la forme de la stèle englobant un décor à base de chevrons[3]. Notons que les deux fragments issus de la sépulture 407B sont entaillés d'une fente qui semble participer du décor dans la partie supérieure.

Les stèles à acrotères sont représentées par deux fragments (263-01, 395-03). La première porte sur l'une de ses faces un décor associant lignes et croix de saint André sur deux registres identiques, épousant la forme de la stèle, et, sur les tranches, quelques gravures (fig. 5). Plus rudimentaire et fragmenté, l'exemplaire 395-03 présente des dimensions analogues et participe de ce sous-groupe. La forme est attestée dans plusieurs sites de Picardie (en particulier au Musée de Laon où deux stèles sont très proches de 263-01), ainsi qu'à Cerseuil dans l'Aisne (Moreau, *collection Caranda*, pl. 59, nouvelle série) ou à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Nice 2008, p. 97).

La forme à sommet semi-circulaire sur une base rectangulaire débordante est représentée par trois exemplaires : le 264-02, fragmenté en son milieu de haut en bas, l'exemplaire 031-02, présentant des dimensions beaucoup plus petites, et, dans une moindre mesure, le modèle 296-01. Il s'agit d'un type répandu de 530 à 630 dans l'ensemble de la Picardie et dans le Vexin français.

Quelques fragments aux décors peu lisibles n'ont pu être attribués avec certitude à la catégorie des stèles : 015-01 (fig. 6) et 407B-03.

2 - La stèle couvre le crâne (de ce fait, semble-t-il, écrasé) et le haut du thorax du défunt. L'hypothèse d'une stèle en place, cas unique à Jeoffrécourt, qui aurait basculé en avant dans le sarcophage en plâtre, peu profondément enfoui, pourrait être proposée mais reste discutable.

3 - Le motif du double cercle parcouru d'un décor de dents de scie est attesté à Aiguisy dans l'Aisne (Moreau, *collection Caranda*, pl. 49, nouvelle série).

Fig. 4 - Motif en arêtes de poisson figurant sur un bloc issu de la sépulture 284 (*cliché R. Briols*).

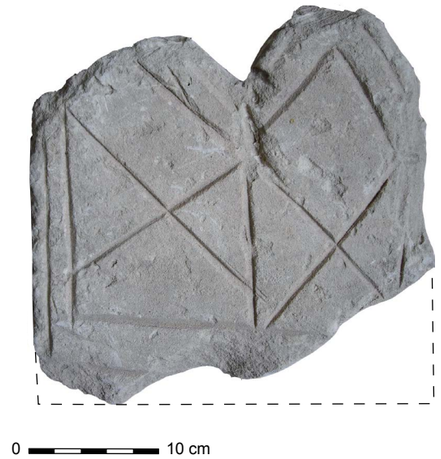

Fig. 5 - Stèle à acrotères issue du silo 263 (*cliché A. Charpentier*).

Fig. 6 - Bloc décoré issu de la sépulture 15 (*cliché J.-F. Martin*).

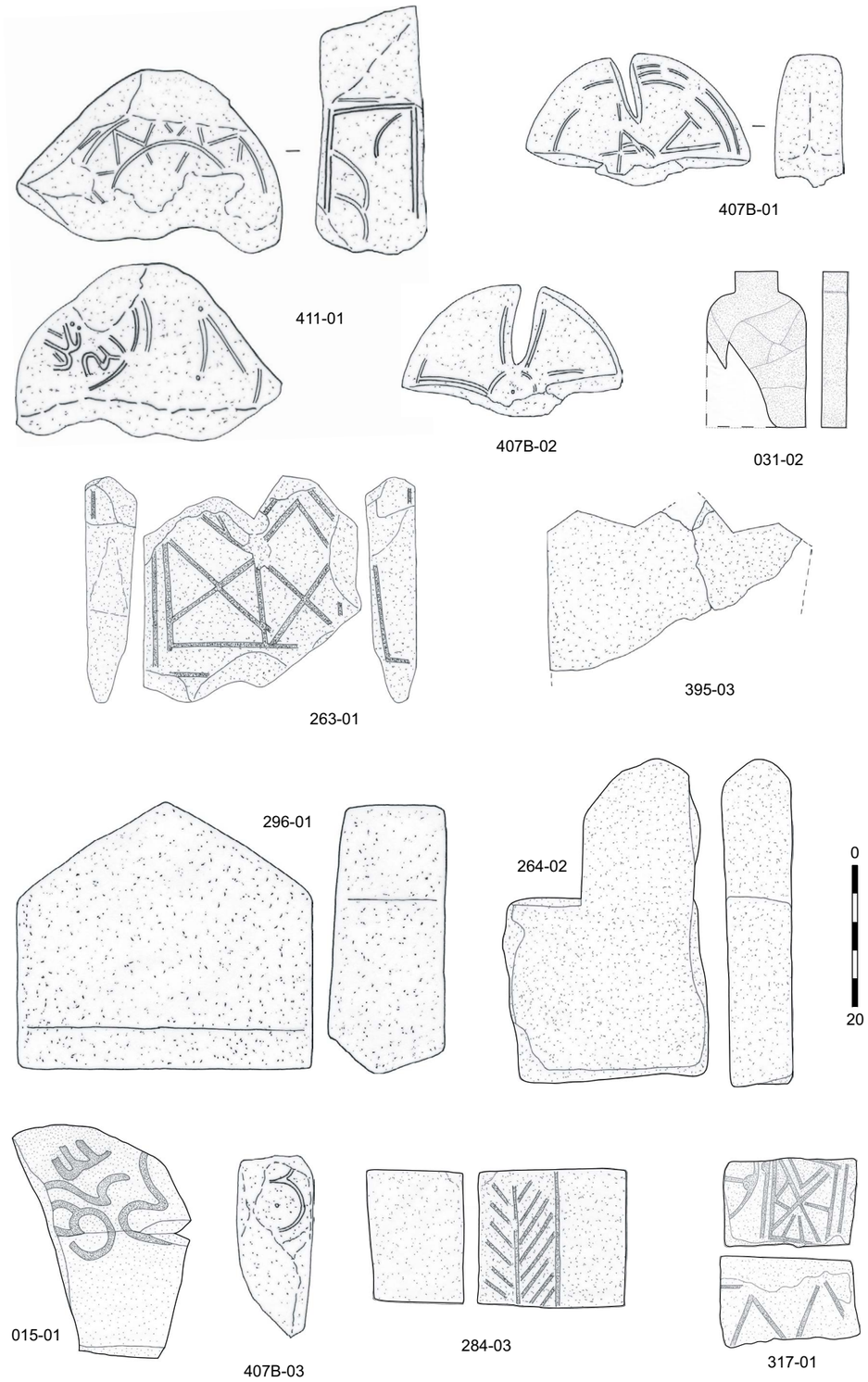

Fig. 7 - Sélection de stèles et fragments de stèles remarquables (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Enfin, une série de blocs aux formes simples (blocs équarris sans décor) représente près de dix exemplaires (26-01 à 03, 31-03, 67-20, 264-03 à 06, 286-06 et 317-01) qu'il est difficile d'interpréter avec certitude comme des stèles signalant la présence d'une tombe en surface. Dans la catégorie des blocs simples, signalons cependant l'exemplaire 284-03 dont une des faces est décorée d'un motif d'arêtes de poisson sur la moitié (fig. 4).

Le matériel sculpté de Jeoffrécourt semble s'intégrer dans la production lapidaire attestée au cours de la seconde moitié du VIe siècle et de la première moitié du VIIe siècle, en Picardie, en particulier dans l'Aisne. Des ateliers locaux ont pu être identifiés à partir de la carte de répartition des sarcophages et fragments de sarcophages. Cette dernière révèle en effet deux zones particulièrement bien pourvues (Flèche-Mourgues 1995, p. 146-147) : un premier secteur se localisant entre l'Ourcq et l'Aisne, un second entre le Laonnois et les bords de la Serre, lequel serait à l'origine des productions mises en évidence à Jeoffrécourt. Les décors d'entrelacs évoquant les motifs serpentiformes s'intègrent en effet à cette famille. Par contre, l'exemplaire 200-02, par sa rosace dessinée sur la partie haute du couvercle, s'apparente aux ateliers compris entre l'Ourcq et l'Aisne (Flèche-Mourgues 1995, p. 151).

LES ARMES
(Jean-François MARTIN & Gilles DESPLANQUE)

Les treize scramasaxes recueillis à Jeoffrécourt constituent, de loin, la catégorie d'armement la mieux représentée (tab. I).

S'il faut noter une grande homogénéité, il semble que les dimensions, associées à quelques critères plus discrets, permettent cependant quelques prudentes distinctions. Le tableau résume toutes ces données : les groupes obtenus correspondent à une évolution typo-chronologique bien réelle (tab. I).

Ils sont indifféremment déposés sur le côté droit, au niveau des membres inférieurs (S. 150, S. 206, S. 275, S. 285 S. 341, S. 389), du crâne (S. 309 ; S. 323), entre les membres inférieurs (S. 315), sur le thorax (S. 308A). Dans un seul cas, le dépôt se fait à gauche, à hauteur du bras (S. 230). Notons qu'à Hordain dans le Nord (Demolon *et al*. 2006, p. 102), Saint-Sauveur dans la Somme (Ben Redjeb 2007, p. 89) ou Cutry en Meurthe-et-Moselle (Legoux 2005, p. 163), ce sont les dépôts sur le flanc gauche qui sont majoritaires. Plus près, à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), les dépôts sont indifféremment du côté gauche et droit (Nice 2008, p. 116). À l'exception de S. 230 et S. 285, ils sont déposés pointe vers le bas.

Scramasaxes du groupe A (S. 372 ; S. 308B)

Dans les deux cas (fig. 8), il semble s'agir de réductions à l'occasion desquelles les restes du défunt et son mobilier ont été prélevés et déposés à l'extérieur du sarcophage. Ces armes se caractérisent par une lame longue et un dos droit.

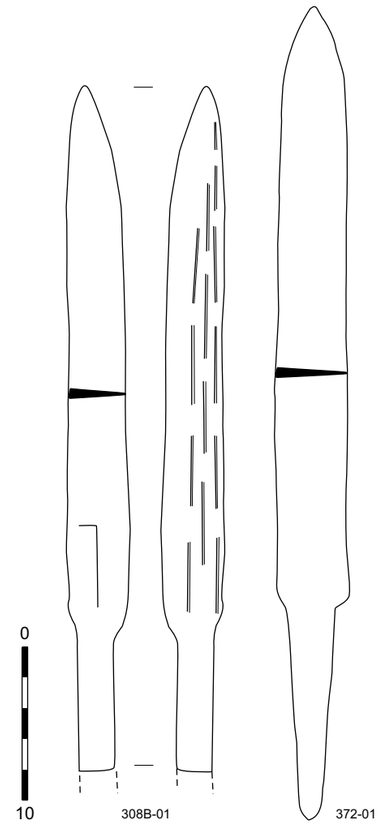

Fig. 8 - Scramasaxes du groupe A (J.-*F. Martin, G. Desplanque*).

Groupes (attr. chrono.)	sépulture	long. lame	larg.lame (base)	rapport	Rainure(s)	Fourreau (métal)	Garde	Dos droit	Dos courbe ou symétrique	Dépôt inf.	Dépôt medium	Dépôt sup.	Dépôt anatomique	Dépôt non anatomique
A (MA3)	372	38	4,8	12,6		?					?		?	
	308B	34,2	4,9	14,3		?					perturbé		?	
B (MA3/MR1)	309	27,8	3,3	11,9										
	275	27,3	3,8	13,9										
	285	29,3	3,7	12,6										
C (MR1/MR2)	206	24,3	3,2	13,1										
	341	34,9	5,1	14,6										
	230	32	4,15	12,9										
	308A	37,6	5,9	15,7										
	150	28,1	4,2	14,9										
	323	30	4,3	14,3										
D (MR2/MR3)	315	23,6	4,5	19,1										
	389	15,4	3,2	20,8										

Tab. I - Inventaire des scramasaxes (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

L'exemplaire S. 372, avec une lame atteignant 38 cm peut être considéré comme une exception. Dans le type 3 de René Legoux, la longueur des lames de scramasaxes simples à dos droit n'excède pas 35 cm (Legoux 2005, p. 88).

Le mobilier associé, pratiquement similaire dans les deux cas, notamment une garniture de ceinture tripartite, à plaques trapézoïdales sans décor et un couteau, est attribuable à la phase MA3.

Scramasaxes du groupe B (S. 275 ; S. 285 ; S. 309)

Ces trois exemplaires (fig. 9) présentent une lame à dos droit dont la longueur atteint en moyenne 28 cm. Le rapport long./larg. de la lame est situé autour de 12,5-13. La présence d'une garde sur les exemplaires 285 et 275 constitue un critère inédit pour ce groupe. Attribué aux marges basses et hautes des phases MA3 et MR1, le groupe B se distingue difficilement du précédent.

Scramasaxes du groupe C (S. 206 ; S. 341 ; S. 230 ; S. 308A ; S. 150 ; S. 323B)

Les scramasaxes à dos courbe ou symétrique sont les mieux représentés (fig. 11). Les rapports long./larg. sont situés autour de 14 et les lames atteignent souvent plus de 30 cm. Trois scramasaxes sont marqués de rainures longitudinales.

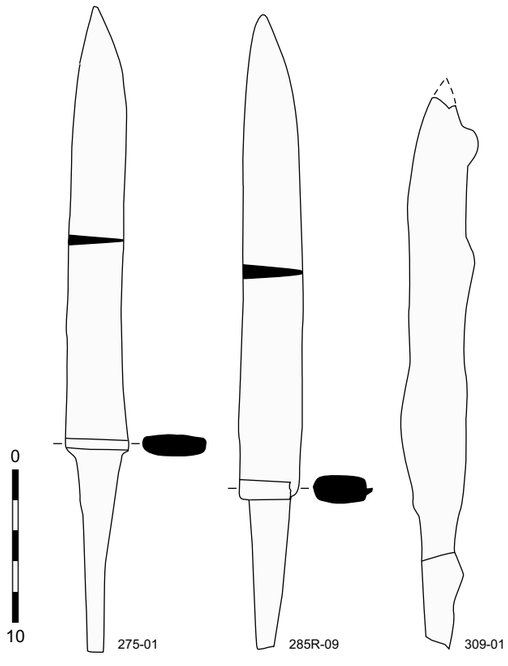

Fig. 9 - Scramasaxes du groupe B (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Fig. 10 - Scramasaxe et sa garniture issue de la sépulture 341 (*cliché R. Briols*).

Les fourreaux semblent faire plus souvent appel à des éléments métalliques tels que la gouttière et les rivets pour les exemplaires 341 et 230, ou de manière générale les petits clous et rivets de fixation.

L'entrée de fourreau de l'exemplaire 341 est un peu plus sophistiqué [4] (fig. 10). Elle comprend une gouttière coudée (341-04) en alliage cuivreux gravée sur la face visible d'un motif zoomorphe (?), ainsi que deux rivets à tête plate également en alliage cuivreux, alternant avec une série de petits clous du même métal, fixant la couture du fourreau (en cuir) sur toute la longueur. Ce dispositif se retrouve pour le scramasaxe 230-04, avec une entrée en fer et des clous de fixation en laiton. Il est d'autre part pourvu d'une bouterolle en fer.

Les tombes dotées de ce type de scramasaxes sont attribuées aux phases MR1 et MR2.

Scramasaxe du groupe D (S. 315 ; S. 389)

Ces deux scramasaxes (fig. 12) sont caractérisés par un dos courbe, des lames très courtes (moins de 25 cm) et un rapport long./larg. avoisinant une valeur de 20. Ce type figure rarement dans les typologies des scramasaxes dans la mesure où leurs dimensions les apparentent souvent à des couteaux. Néanmoins, les barrettes de suspension et les rivets de fourreau dans la tombe 315, ainsi que sa position le long des membres inférieurs du premier occupant de la tombe 389 permettent de les insérer dans cette catégorie d'armement.

Les sépultures 129 et 246 de la Grande-Oye dans le Doubs (Urlacher *et al.* 1998, pl. 8 et 16), constituent des exemples où les « couteaux » larges à dos courbe ou rabattu peuvent être apparentés à des scramasaxes. Associés à des garnitures de ceinture de type Berne-Soleure, ils sont datés de la deuxième moitié du VIIe siècle.

4 - Le fourreau était surmonté d'un étui destiné au couteau (341-03).

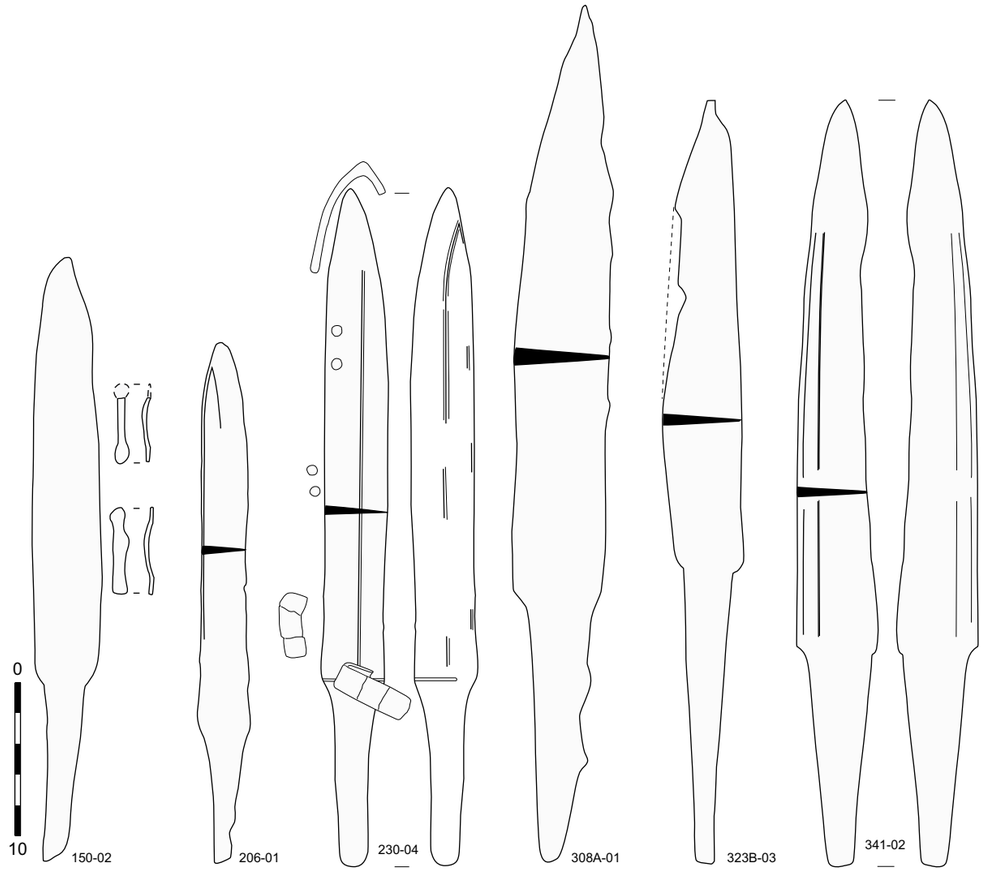

Fig. 11 - Scramasaxes du groupe C (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

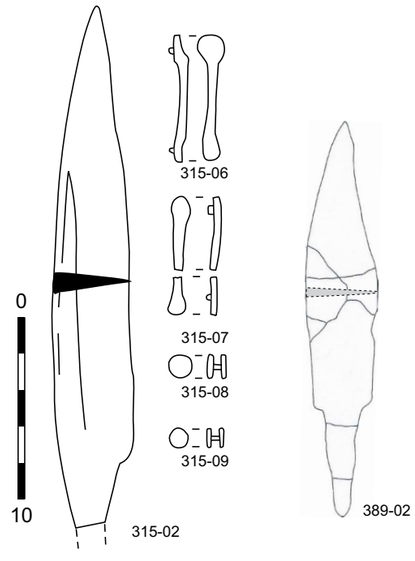

Fig. 12 - Scramasaxes du groupe D (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Éléments isolés pouvant appartenir à des fourreaux

Contenue dans une aumônière ou en position résiduelle, une entrée de fourreau en équerre, en fer damasquiné, a été recueillie dans la sépulture 115. Le décor, composé de hachures simples en argent, permet de situer l'objet en phase MR1.

La sépulture 461 a livré un rivet circulaire plat en alliage cuivreux. Isolé, il pouvait, sous toute réserve, garnir la couture d'un fourreau de scramasaxe. Il peut être attribué à la phase MR2.

Dans la sépulture 463, deux rivets plats en alliage cuivreux à trois perforations hémisphériques ont été mis au jour aux pieds du défunt. Ils devaient faire partie d'un ensemble pillé, ce dont témoigne encore la garniture bipartite damasquinée.

La sépulture 121 a livré un alignement très caractéristique de 101 clous courbés en alliage cuivreux (fig. 13). Associés à des fragments de matière noire homogène, ils témoignent de la présence d'un fourreau en cuir.

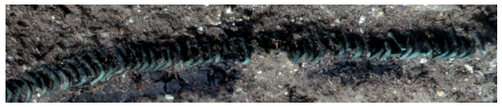

Fig. 13 - Alignement de petits clous en alliage cuivreux caractéristiques d'une fermeture de fourreau dans la sépulture 121 (*cliché R. Briols*).

Pointes de flèches (S. 206 ; S. 261)

Les deux pointes de flèches découvertes à Jeoffrécourt sont assez banales. Elles présentent une flamme en forme d'amande pour l'exemplaire 261-01, plutôt de forme losangique pour l'exemplaire 206-05, et une douille fermée. Ces critères permettent une datation comprise entre le MA1 et le MR1. Dans la mesure où ces pointes de flèches ont été découvertes en réemploi, notamment dans l'aumônière en 206, l'intérêt est limité.

LES OBJETS DE PARURE
(Jean-François MARTIN et Gilles DESPLANQUE)

n° sépulture	sexe	détermination	dépôt en position fonctionnelle	dépôt en position non fonctionnelle
208	?	bague	Réduction	
279	M	bague (x 1) avec motif cruciforme		
339	M	bague (x 1) avec motif cruciforme	?	
367	?	bague (x 1) avec motif cruciforme	?	
401	?	bague (x 1) avec motif cruciforme		
140	F	bracelet en fer (x 1)		
396	?	bracelet en verre (x 1) (fragment)	réduction	
147	F	boucles d'oreille à pendants parallèpipédiques (x 2)		
47	F	épingle		
décapage	néant	épingle avec motif cruciforme (fragment)	néant	
462	?	fibule ansée symétrique	?	
442	?	fibule en barettes à cannelure	réduction	
418 (remplissage)	?	agrafe à double crochet		
90	?	agrafe à double crochet et fragments de chaînette		

Tab. II - Inventaire des objets de parure sauf perles (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

BAGUES

Cinq bagues ont été recueillies : S. 208 ; S. 279 ; S. 339 ; S. 367 ; S. 401, dont deux dans des sépultures masculines (S. 279 et S. 339)[5].

De plus ou moins bonne facture, elles sont en alliage cuivreux et présentent, pour quatre d'entre elles (S. 279, S. 339, S. 367, S. 401), un jonc circulaire et un chaton circulaire plat décoré d'un motif gravé cruciforme à branches égales. La croix de l'exemplaire 367-6 est pattée. Les exemplaires 339-1 et 367-6 présentent deux légères protubérances de part et d'autre du chaton, rappelant les trilobes assez répandus pour les bagues de ce type.

L'exemplaire de la sépulture 208 appartient à une probable réduction. Il se caractérise par une tige de laiton torsadée, de manière assez fruste. Il est très similaire à une bague mise au jour dans la tombe 46 de Saint-Sauveur (Ben Redjeb 2007, p. 99), attribuée à la phase MR2. La situation topographique de la tombe 208 et son alignement sur S. 207 (attribuée en MR3) plaident en faveur d'une attribution probable à cette phase.

Les bagues à motifs cruciformes se rencontrent en abondance dans les nécropoles ; les bagues de Jeoffrécourt sont, à ce titre, très communes. La bague 367-06 est comparable à celle provenant de la sépulture 219 de la nécropole de Châtel-Saint-Germain en Moselle (Hadjadj 2008, p. 213). Celle de la tombe 401 (401-02) est à rapprocher d'une bague découverte à Aulnizeux dans la Marne (Hadjadj 2008, p. 167).

BRACELETS

Deux exemplaires : S. 140 ; S. 396.

L'exemplaire 140-01 a été découvert au bras gauche de la défunte. En fer, doté d'un jonc semi-circulaire, il est ouvert, mais ses deux extrémités se recouvrent partiellement. Vu sa position topographique, cette tombe pourrait être datée de la phase MA3 ou MR1. Dans l'Aisne, un bracelet proche est connu à Cerseuil (Moreau 1877-1898, pl. 60) ou à Vorges (Fleche 1988, fig. 30i). Ils sont largement répandus (type E de Wührer 2000, Abb. 64) même si, en Gaule du nord, ils se rencontrent essentiellement au nord de la Seine. Sa position au bras gauche est extrêmement classique. Le fragment en verre bleuté de la tombe 396 doit probablement être considéré comme un élément de parure résiduel. Il pourrait s'agir d'un fragment de bracelet romain.

BOUCLES D'OREILLES

Seule la sépulture 147 a livré une paire de boucles d'oreille. Elles se terminent par un pendant polyédrique massif, à pans coupés et facettes marquées d'une ocelle pointée (fig. 14). Il s'agit d'un type classique en Gaule du Nord, mais dont l'aire de répartition se prolonge jusqu'en Europe centrale (De Pirée 1989, p. 202). Elle est associée à une garniture de ceinture bichrome attribuée à la phase MR3.

Fig. 14 - Pendant polyédrique d'une des boucles issues de la sépulture 147 (*cliché A. Charpentier*).

5 - À Goudelancourt-lès-Pierrepont, dans l'Aisne (Nice 2008, p. 139-140) le sexe du défunt de la sépulture 134 n'est pas déterminé quant à Saint-Sauveur dans la Somme (Ben Redjeb 2007), elles sont portées par des femmes.

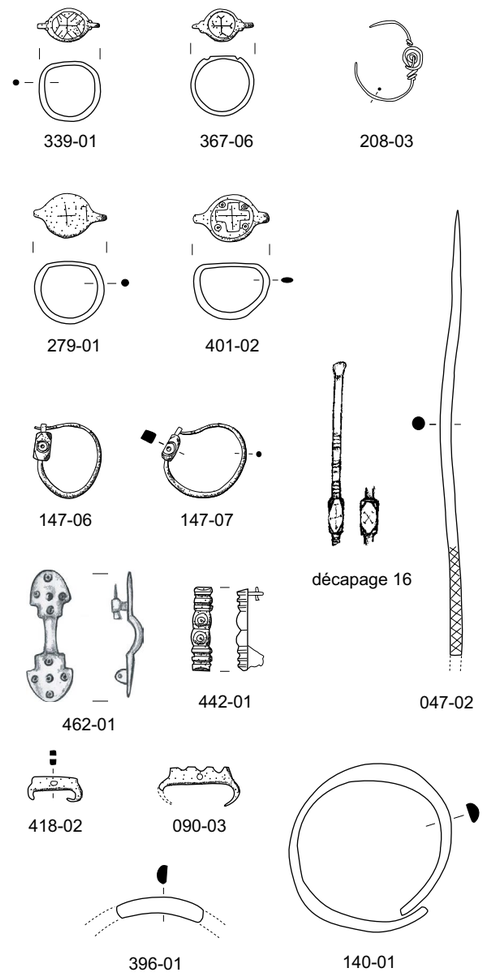

Fig. 15 - Objets de parure (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

ÉPINGLES

Deux exemplaires : S. 47 ; et une provenant du décapage.

L'épingle en laiton de la tombe 47, fragmentaire, a été retrouvée sur le pectoral gauche de la défunte. Sa partie supérieure est décorée d'un léger guillochis.

Une épingle découverte lors du décapage se caractérise par une extrémité en spatule et un polyèdre à pans coupés dont les faces sont incisées de croix pattées. La tige est décorée de hachures. Fréquentes en Gaule du Nord, ces épingles sont attestées au cours des phases MA3 et MR1. Le motif cruciforme se rencontre par exemple dans les sépultures 311 et 322B de Goudelancourt-lès-Pierrepont dans l'Aisne (Nice 2008, p. 142), à Hordain (Nord), où onze exemplaires ont été mis au jour (Demolon *et al*. 2006, pl. XXV).

FIBULES ET AGRAFES À DOUBLE CROCHET

Les fibules se limitent à quatre exemplaires (S. 442 ; S. 462 ; S. 90 ; S. 418) dont aucun n'a été trouvé en place.

La fibule 442-01 est en alliage cuivreux avec ardillon en fer. Elle présente une barrette à triple cannelure. Elle est proche d'un exemplaire mis au jour à Arcy-Sainte-Restitue dans l'Aisne (Moreau 1877-1898, pl. 46 nouvelle série). La fibule ansée symétrique 462-01 est dotée de deux pieds scutiformes décorés d'ocelles pointées. Il s'agit du type I de Thörle, très largement répandu, qui apparaît vers 580/600 et disparaît vers 670/80 (Thörle 2001, pl. 3-9 et 61). Situées en périphérie de nécropole, ces deux fibules caractérisent une période où les dépôts se font rares, à partir de la phase MR3 notamment.

Les deux agrafes à double crochet, en alliage cuivreux, sont percées d'un orifice permettant de relier chacune d'elle par une chaînette, à une seconde fibule. Une telle chaînette est d'ailleurs présente dans le lot issu d'un groupe d'objets recueillis dans la sépulture 90. Ces éléments de parure caractérisent les phases MR3 et postérieures.

LES PERLES (Aliénor RAJADE)

S. 35, 67, 187, 203, 208, 218, 222, 224, 225, 282, 296, 299, 301, 308, 310, 316, 324, 348, 367, 368, 370, 389, 395, 402, 482.

N'ayant pu étudier le matériel de visu, nous présentons ici une synthèse des assemblages les plus exploitables[6]. Vingt-six sépultures (dont onze femmes adultes et dix enfants) ont livré une soixantaine de perles en verre et en ambre, isolées ou regroupées pour constituer des colliers. Seules quelques-unes d'entre elles, rares, étaient en place : ensemble de la sépulture 482, positionné sur le thorax, perles isolées des sépultures 187 et 368, localisées sur le coté de la tête des défunts [7]

Les colliers étudiés (S. 35, 67, 296, 316, 324)[8]

Les colliers de type III et IV [9]

Le collier de la sépulture 67 (fig. 17) est composé de neuf perles en verre : deux grosses perles (diamètre : entre 12 et 15 mm) opaques cylindrique et cubique (cr. 36), respectivement rouge et verte.

6 - Une partie du mobilier n'étant pas accessible, l'étude ne repose que sur une série limitée des perles.
7 - Deux sépultures d'enfants.
8 - Étant le degré de perturbation de ces tombes, ces assemblages sont probablement incomplets.
9 - La typologie utilisée se réfère aux critères utilisés par René Legoux (Legoux 1993, cr. 1-51), ainsi que René Legoux, Patrick Périn et Françoise Vallet (Legoux, Périn & Vallet 2004, cr. 367-377).

L'une est décorée de filets ondés blancs, l'autre de filets en chevrons blancs et rouges. Leurs bords (ou arêtes) sont ornés de filets rectilignes jaunes ; deux grains, vert translucide et vert olive, (cr. 29 ; cr. 372) décorés de filets jaunes en zigzag ; trois petites perles rouges opaques à filets jaunes en croisillons et points jaunes (cr. 22 ; cr. 368) ; une perle verte opaque de section cylindrique à décor de points jaunes (cr. 24 ; cr. 373). Cet assemblage est attesté dès le MA3, très courant au MR1 et en utilisation jusqu'à la fin du MR. La présence de perles cr. 36 et cr. 24 fait de ce collier une composition de type IV (cr. 377).

Le collier de la sépulture 296 (fig. 16) comprend une dizaine de perles en verre de taille moyenne, un grain d'ambre taillé, quatre petites perles vertes transparentes cylindriques, deux perles moyennes blanches de facture grossière (cr. 7 et 9) et quatre perles moyennes (de 8 à 10 mm) opaques rouges et jaunes décorées de décor de filets croisés blancs, rouges et bleus (cr. 22 ; cr. 368). Ces dernières, accompagnées d'une plus grosse perle, verte, transparente, cylindrique à décor de filets jaunes en zig-zag, identiques à celle du collier 67 (cr. 29, cr. 376-377) en utilisation durant un temps très court, nous permettent de dater l'ensemble du MA3 au MR1 (collier de type III et IV, cr. 376-377).

Fig. 16 - Collier issu de la sépulture 296 (*cliché A. Charpentier*).

La sépulture 316 contenait sept perles disposées de façon éparse. Six d'entres elles fonctionnent par paires, créant ainsi une parure symétrique : deux petites perles opaques monochromes rouges, trois perles tonneliforme vertes (cr. 9) et deux perles opaques rouges à décor de filets jaunes croisés et points jaunes (cr. 22, cr. 368). Leur présence induit une datation des phases MA3 au MR1, voire MR3 (collier de type III et IV, cr. 376-377).

Fig. 17 - Collier issu de le sépulture 67 (*cliché A. Charpentier*).

Autres assemblages

Le remplissage de la sépulture 35 a livré (fig. 18) quatre perles en verre bleu translucide ; trois petites perles tubulaires spiralées de facture grossière (cr. 5), une perle annulaire (cr. 10) et une perle en ambre volumineuse. Celui de la sépulture 324 a livré deux perles spiralées bleu et jaune, translucides (cr. 5). Les petites perles tubulaires spiralées sont souvent présentes dans des colliers de type I et II, datables du Proto-mérovingien au MA2 avec une plus grande occurrence pour le début de la période (440/450 à 520/530).

Fig. 18 - Perles issues de la sépulture 35 (*cliché A. Charpentier*).

Perles isolées

De nombreuses perles ont été découvertes de manière isolée et éparse dans les sépultures.

Des perles translucides ont ainsi été recueillies dans les sépultures 224 (petite perle spiralée bleue[10] et perle annulaire[11]), 187 (deux perles annulaires bleues et caramel[12]), 301 et 308 (perles vertes à décor de filets jaunes en zigzag[13]). Des perles opaques proviennent des sépultures 299 (perle cylindrique de couleur rouge à décor triangulaire de filets jaunes[14]), 225 (perle tronconique à décor de *reticella*, torsade polychrome noire, rouge et jaune déposée sur un noyau rouge opaque[15]), 208 (perle rouge à décor de frise à points blancs, bleus et jaunes[16] (fig. 19), 203 (perle cubique à décor de filets blancs en semi-chevrons avec points jaunes sur chaque

10 - Similaire à celles des colliers des sépultures 35 et 324.
11 - Type en usage durant toute la période.
12 - Legoux type 10 et 11, 1993, p. 105-106.
13 - Legoux type 29, 1993, p. 107 ; Périn, Vallet & Legoux 2004, cr. 372. Similaires à celles du collier S. 67 et S. 296.
14 - Legoux type 28, 1993, p. 107 ; Périn, Vallet & Legoux 2004, cr. 375. Ces perles sont en usage au MA1 et entrent dans la composition des colliers de type II (cr. 375 : MA1 au MA3 avec une plus grande occurrence pour le MA2).
15 - Legoux type 32, 1993, p. 107 ; Périn, Vallet & Legoux 2004, cr. 371. Elles sont présentes dans la composition des colliers de type II et III, datés des phase MA1 à MR1.
16 - Legoux type 35, 1993, p. 107 ; Périn, Vallet & Legoux 2004, cr. 369. Cette perle est présente du MA2 au MR1, parfois dans des assemblages de type II et III (cr. 375-376).

facette et filets rectilignes jaunes sur les arêtes[17]), 222 (perle rouge à décor de quatre filets blancs déposés en spirale, et de filets jaunes rectilignes sur les arêtes[18]).

Enfin, la tombe 402 a livré une perle dont la physionomie et le profil sont remarquables. Cet aspect est obtenu par l'enroulage du verre à la pointe du mandrin. Ce geste peut être volontaire afin de faciliter le détachement de la perle de l'axe. Le profil particulier de la perforation pourrait être un simple stigmate de production, résultat de la pression faite sur le milieu de son pourtour. Nous pourrions avancer l'hypothèse d'une perle destinée à être utilisée comme extrémité d'un lien[19].

À l'issue de cette étude, nous pouvons conclure que la majorité des perles en verre sont le plus fréquemment issues de colliers de type III et IV.

Fig. 19 - Perle de type Legoux 35, issue de la sépulture 208 (*cliché A. Charpentier*).

Certaines d'entre elles sont de très belle facture (S. 67, S. 296, S. 208,) démontrant un certain luxe dans la parure utilisée.

PLAQUES-BOUCLES EN FER
(Jean-François MARTIN & Gilles DESPLANQUE)

n° sépulture	sexe	plaque unique	bipartite	tripartite	non damasquinée	damasquinée	dépôt en position fonctionnelle	dépôt en position non fonctionnelle
47	F				circulaire			
121	M ?				circulaire			
141	M				circulaire		?	
186	M				circulaire		?	
249C	?				circulaire			?
303	M				circulaire		?	
321	M				circulaire			
376	?				circulaire		?	
206	M				circulaire		?	
275	M				circulaire			
14	M				trapézoïdale			
39	F				trapézoïdale			
49	M				trapézoïdale			
162	? (imm.)				trapézoïdale			
204	F				trapézoïdale			
230	M				trapézoïdale		portée	
313	imm.				trapézoïdale			
372	?				trapézoïdale		?	?
146	? (imm.)				linguiforme			
309	?				linguiforme			
237	M				triangulaire			
308B	?				triangulaire		réduction	
90					triangulaire		?	
207	F				triangulaire effilée			
430	imm ?				triangulaire		?	
308A	M				longue et étroite			?
384A	?			multipartite	longue et étroite		?	
89	?				?		réduction	
428	imm.						?	
78	?					monochrome	?	
171	?					monochrome	?	
205	M					monochrome		
231	M					monochrome		
277	??					monochrome	?	
307	?					monochrome	?	
315	M					monochrome		
324	?	contre-plaque				monochrome	regroupement de sépultures	
331	?					monochrome	réduction	
347	?					monochrome		
438 (1960)	?					monochrome	?	
463A	?			?		monochrome	?	
52	F					bichrome		
147	F					bichrome		
150	M					bichrome		
322	imm.			multipartite		bichrome ?		
323	M			multipartite		bichrome		
348	F			multipartite		2:mono ; 3 et 4:bi	?	
389	M					bichrome	réduction ?	
379	?					bichrome		
455	M			multipartite		bichrome		
481B	F			multipartite		bichrome ?	réduction	

Tab. III - Inventaire des plaques-boucles de ceinture en fer (*J.-F. Martin, G. Desplanque)*.

17 - Legoux type 36 1993, p. 107 ; Périn, Vallet & Legoux 2004, cr. 377. Ce type de perle est en usage du MA3 au MR2 avec une plus grande occurrence pour le MR1 ; elles sont utilisées dans des colliers de type IV.
18 - Même type. Similaire aux perles opaques de la sépulture 67.
19 - Assez fréquent, ce type de perle apparaît à partir de 560/570 (Legoux type 23, 1993, p. 106) dans des colliers de type III, mais elles sont plus fréquentes dans les assemblages de type IV (début du VIIe siècle, Périn, Vallet & Legoux 2004, cr. 376-377.

Après le mobilier céramique, il s'agit de la catégorie la mieux représentée. On distingue vingt-neuf plaques-boucles non damasquinées et vingt-deux plaques-boucles damasquinées (tab. III). Il faut noter la proportion importante de garnitures de ceintures surmontées de bossettes en laiton, quelles que soient leur forme, qu'elles soient damasquinées ou non. Ces bossettes apparaissent dès la phase MA3, pour se maintenir sur les plaques damasquinées monochromes au cours des phases MR1 et MR2.

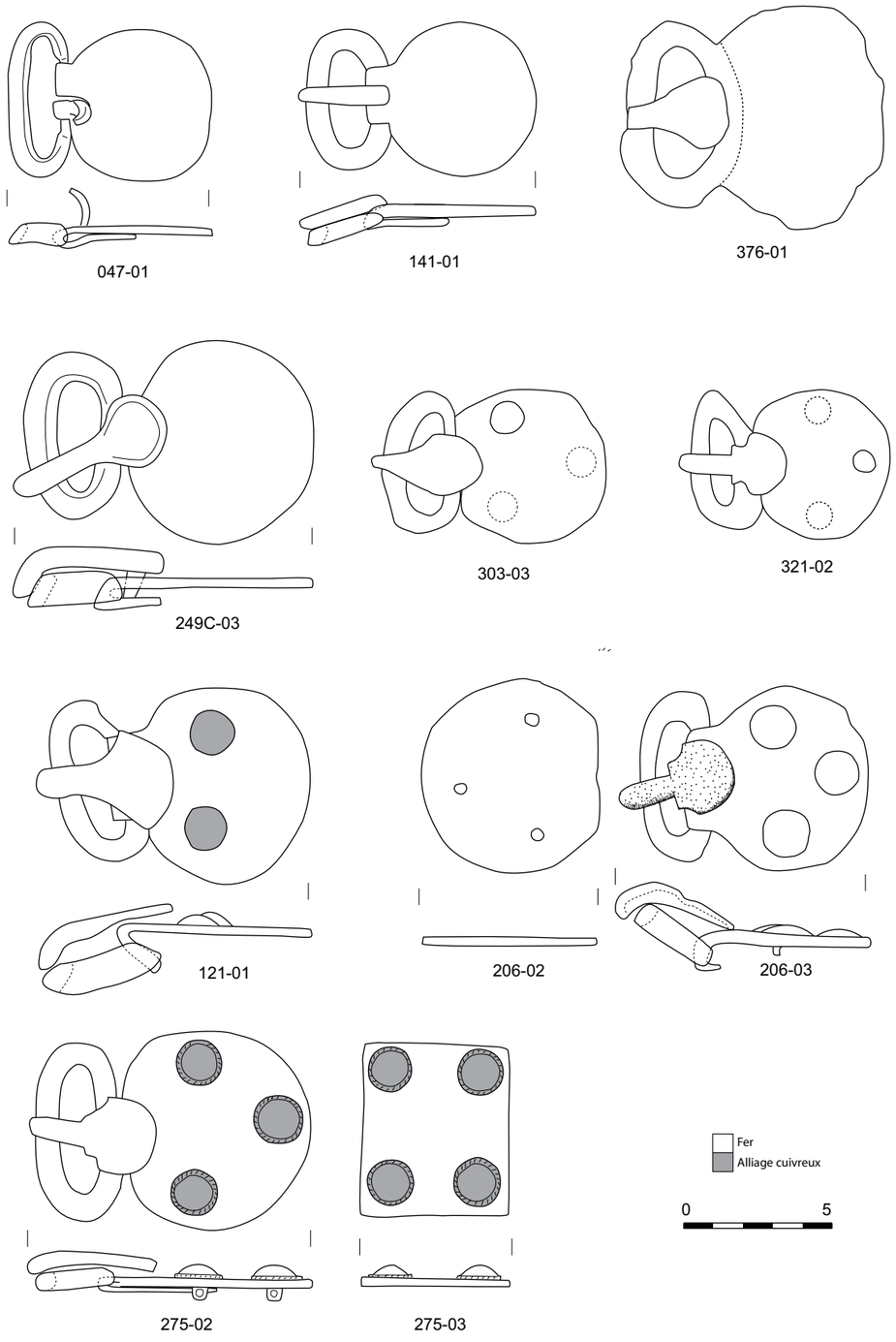

Fig. 20 - Plaques-boucles en fer, circulaires, sans décor (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

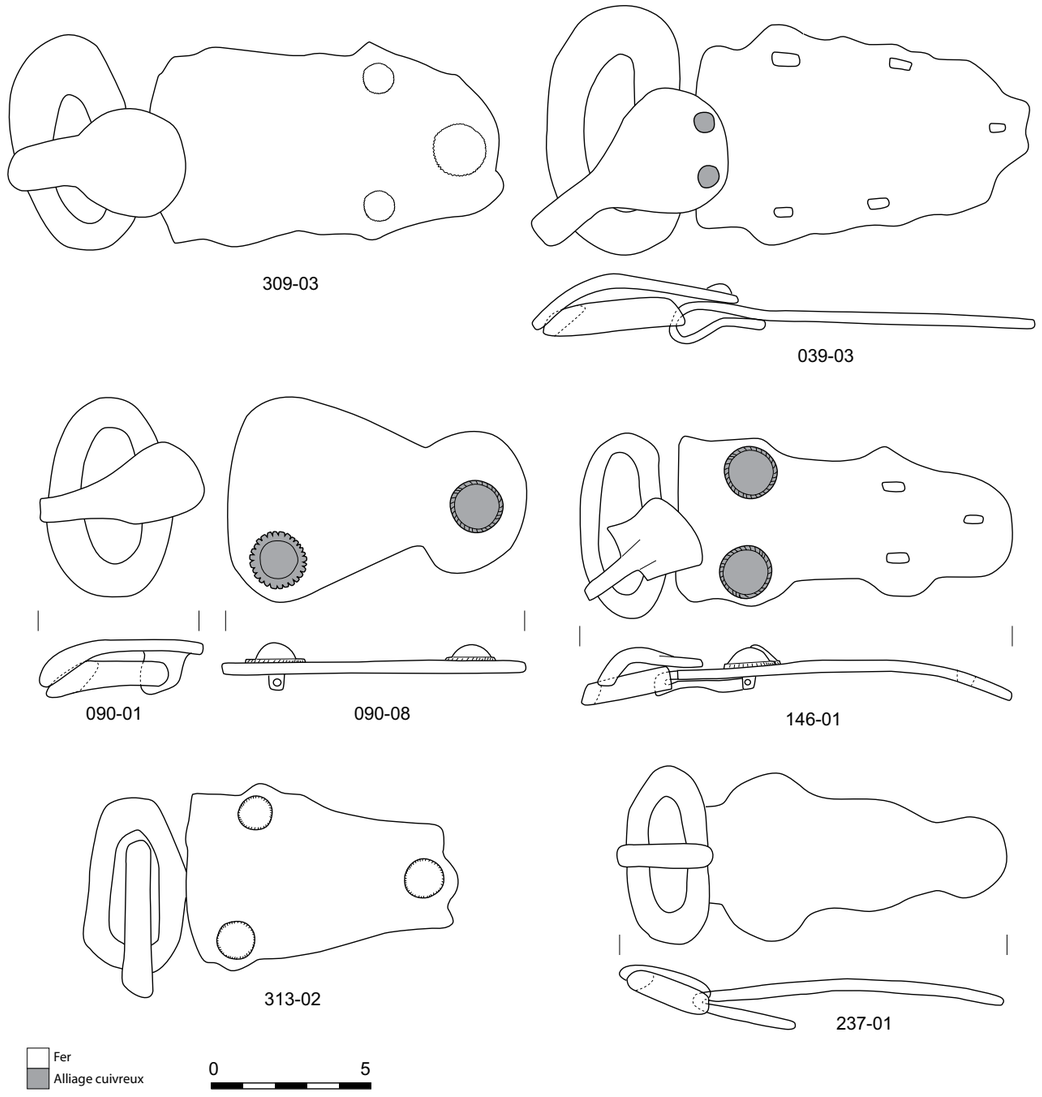

Fig. 21 - Plaques-boucles en fer à plaque unique, sans décor (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Plaques-boucles circulaires en fer, sans décor

Dix exemplaires[20] : S. 47 ; S. 121 ; S. 141 ; S. 186 (détruite) ; S. 206 ; S. 249C ; S. 275 ; S. 303 ; S. 321 ; S. 376 (fig. 20).

À l'exception de deux exemplaires (sépultures 206 et 275), elles ne sont pas associées à une contre-

20 - Dans sept cas sur neuf déterminables, elles appartiennent à des tombes masculines et, pour six d'entre elles, elles sont déposées au niveau du bassin ou à la base du thorax. Dans trois cas, elles sont orientées vers la gauche de l'individu (S. 47, S. 141 et S. 206), alors que les autres types, décorés ou non, sont majoritairement orientés vers la droite.

plaque. Elles sont attribuées principalement à la phase MA3 et, pour deux exemplaires, à la phase MR1.

Plaques-boucles triangulaires, linguiformes ou trapézoïdales en fer sans décor

Quinze exemplaires[21] : S. 14 ; S. 39 ; S. 49 ; S. 89 ; S. 90 ; S. 146 ; S. 162 ; S. 204 ; S. 230 ; S. 237 ; S. 308B ; S. 309 ; S. 313 ; S. 372 ; S. 428 (fig. 21, 23, 24).

21 - À l'exception de l'exemplaire issu de la tombe 230, ces plaques ont été retrouvées au niveau de la tête, des pieds ou le long des jambes. D'un dépôt en position majoritairement fonctionnelle en MA3, on passe donc à un dépôt plus aléatoire au cours des phases suivantes. Ce constat a été mené sur d'autres sites, en particulier à Cutry (Legoux 2005, p. 151).

Fig. 22 - Plaque-boucle issue de la sépulture 90 (*cliché G. Desplanque*).

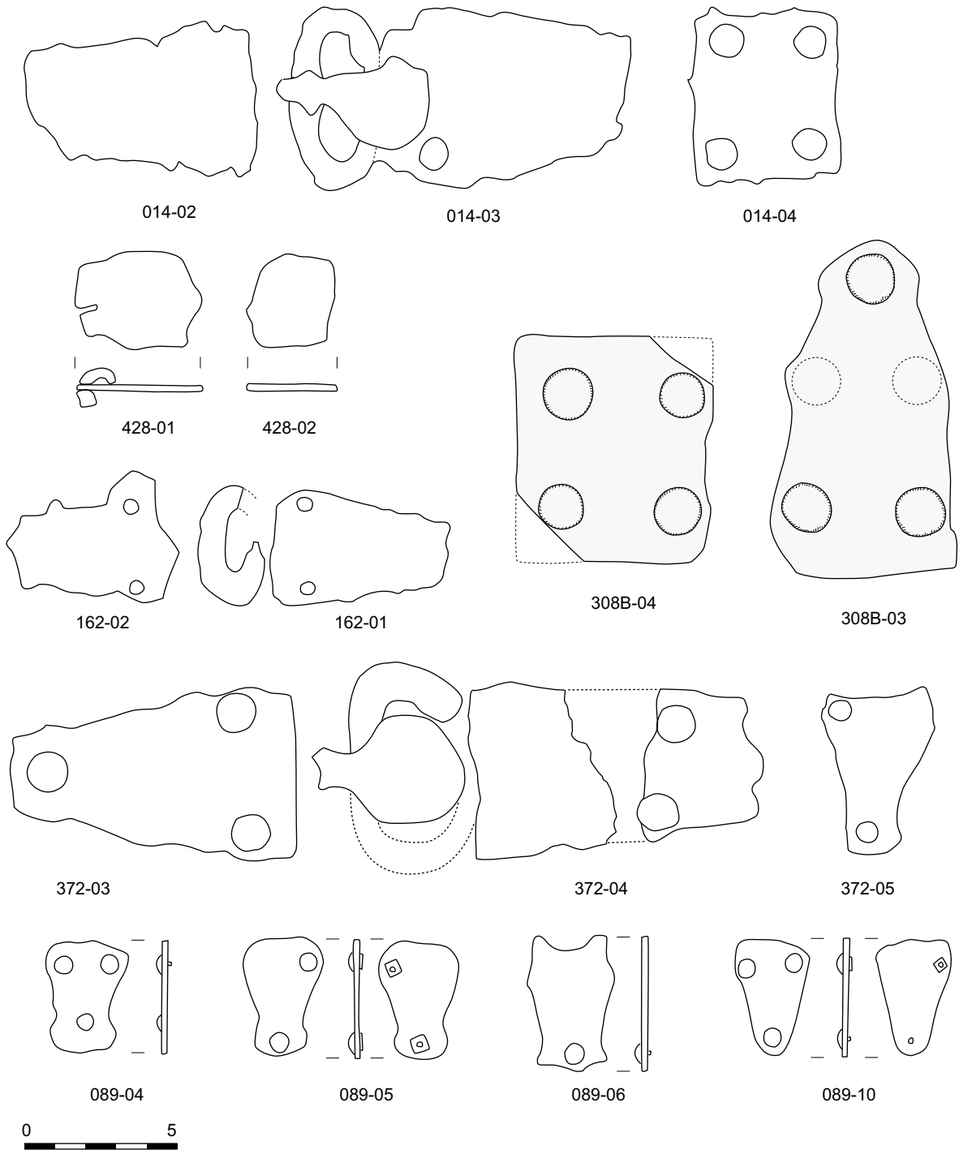

Fig. 23 - Plaques-boucles en fer sans décor (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

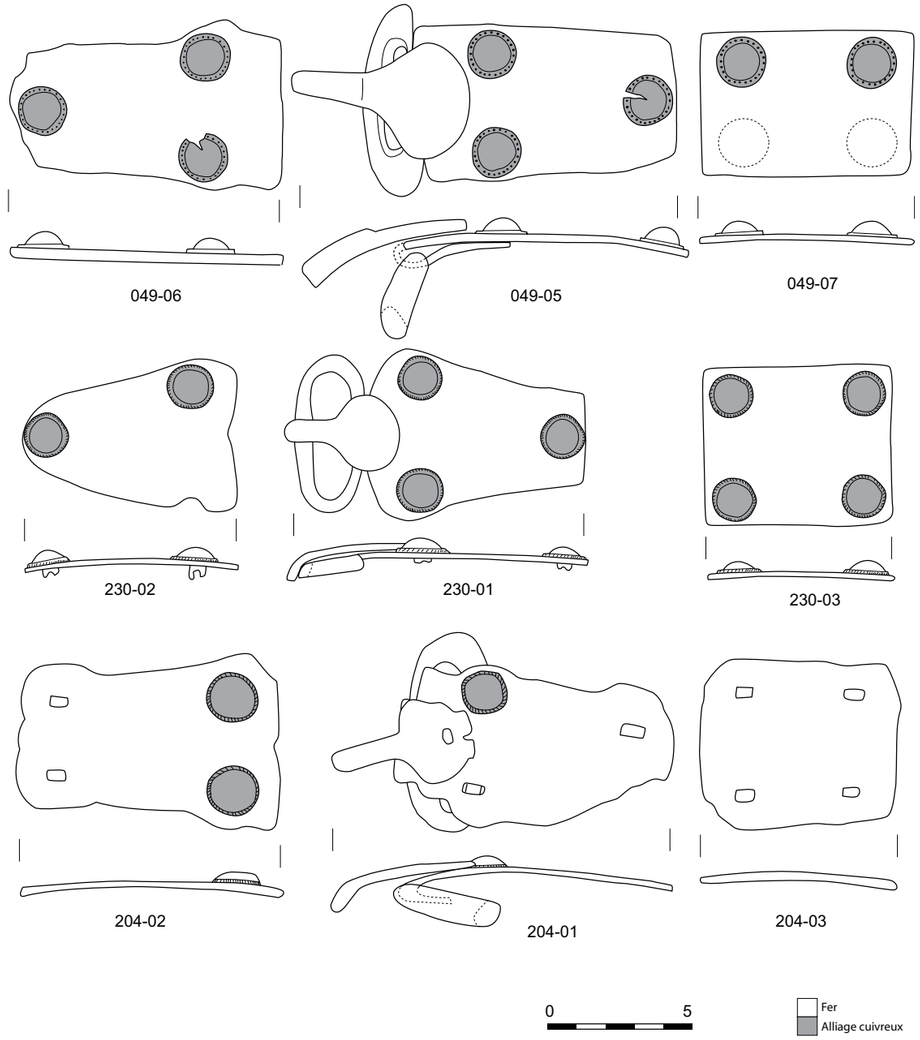

Fig. 24 - Plaques-boucles en fer à bossettes en laiton (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Elles présentent des formes et des dimensions très diverses. Neuf sont accompagnées de leur contre-plaque et de plaques dorsales plus petites. Elles sont dotées de trois ou cinq bossettes. Celles provenant des sépultures 49, 90, 146, 204 et 230 ont des bossettes en laiton dont les bases sont pointillées ou dentelées[22]. Les sépultures 14, 162 et 372 ont livré des garnitures tripartites de pauvre facture[23]. Les exemplaires 090-08 et 204-01 sont agrémentées d'une excroissance lobée. Dans la sépulture 89, quatre plaquettes étaient déposées au pied de l'individu, dans une probable aumônière. Initialement, elles devaient être associées à la ceinture. Les revers présentent ponctuellement de petits carrés de fer au niveau des rivets. Ces plaques-boucles sont attribuées à la phase MR1.

Fig. 25 - Plaque-boucle damasquinée monochrome issue de la sépulture 231 (*cliché G. Desplanque*).

22 - Une série analogue a été mise au jour à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Nice 2008, p. 180).

23 - L'élément 372-05 est associé à la garniture de manière hypothétique.

Plaques-boucles en fer à plaque longue et étroite

Quatre exemplaires : S. 207[24], S. 308A, S. 384A[25], S. 430 (fig. 26).

La plaque-boucle de la ceinture 308A, associée à deux appliques, est relativement étroite. Les radiographies permettent de distinguer deux cercles non clos au niveau d'une bossette de chaque applique. Il pourrait s'agir d'un anneau décoratif à la base de la bossette. Elle est attribuée à la phase MR2. L'ensemble 384A présente une boucle circulaire à profil haut et étroit, une plaque à bords mouvementés et deux petites appliques. La plaque-boucle 207, au profil nettement triangulaire, adopte une physionomie permettant une attribution sans ambiguïté à des niveaux tardifs mérovingiens[40] (MR3). La petite plaque-boucle 430-02, étroite et effilée, légèrement triangulaire, est caractérisée par un appendice au niveau de la queue. Dépourvue de sa boucle et découverte dans une tombe d'enfant perturbée[27], elle est difficilement datable mais pourrait être attribuée aux phases MR2 ou MR3.

Plaques-boucles en fer à plaque trapézoïdale, à trois ou cinq bossettes et damasquinure monochrome

Quinze exemplaires : S. 78 ; S. 171 ; S. 205 ; S. 231 ; S. 277 ; S. 307 ; S. 315 ; S. 324 ; S. 331 ; S. 347 ; S. 348 ; S. 357A ; S. 438 ; S. 438 (438-03 : plaque dorsale) ; S. 463A[28] (fig. 27 à 29).

Les décors se composent d'un champ central occupé par des tresses pointillées encadrées de hachures, de zig-zag, de marches d'escalier et de

24 - Elle est déposée en position fonctionnelle, boucle vers la droite.

25 - Il semble qu'elle ait été déposée au niveau du crâne.

26 - L'association avec un couteau à dos courbe corrobore cette datation.

27 - Une céramique déposée au niveau des pied de l'individu est cependant conservée.

28 - Quand les positions sont déterminables, les plaques sont déposées en position d'utilisation, boucle vers la droite de l'individu.

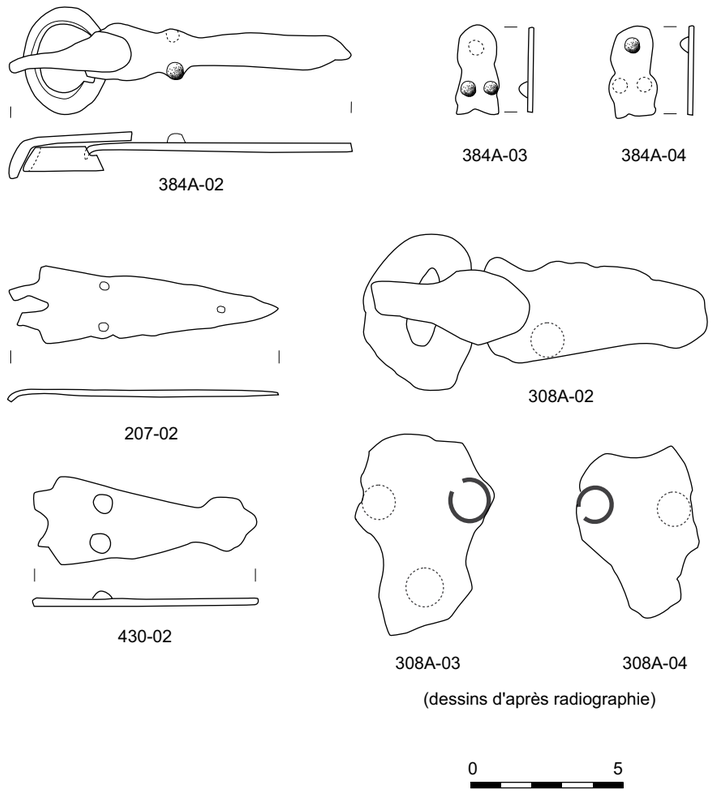

Fig. 26 - Plaques-boucles en fer à plaque longue et étroit (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

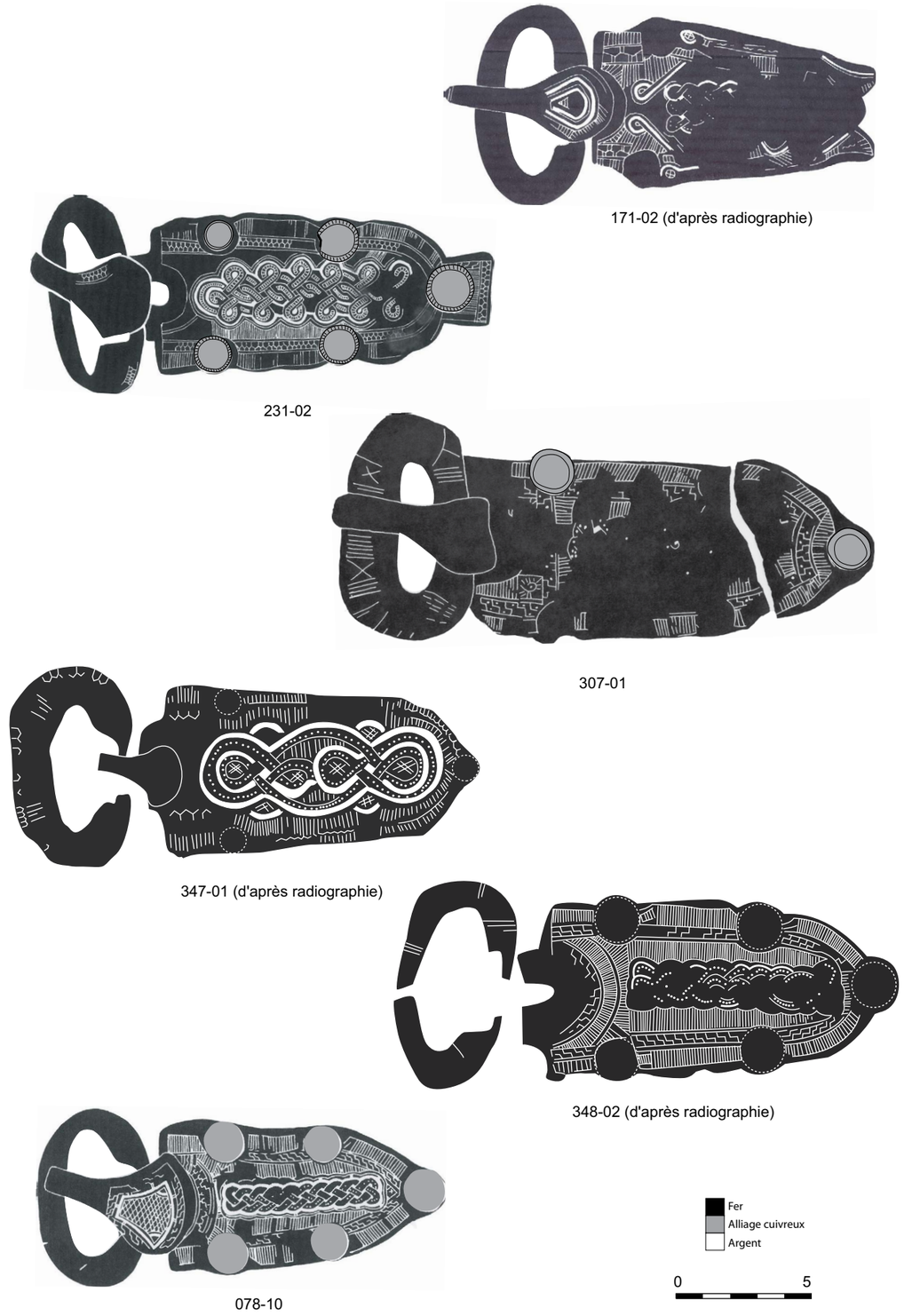

Fig. 27 - Plaques-boucles en fer à plaque trapézoïdale et trois ou cinq bossettes, à damasquinure monochrome (J.-*F. Martin, G. Desplanque*).

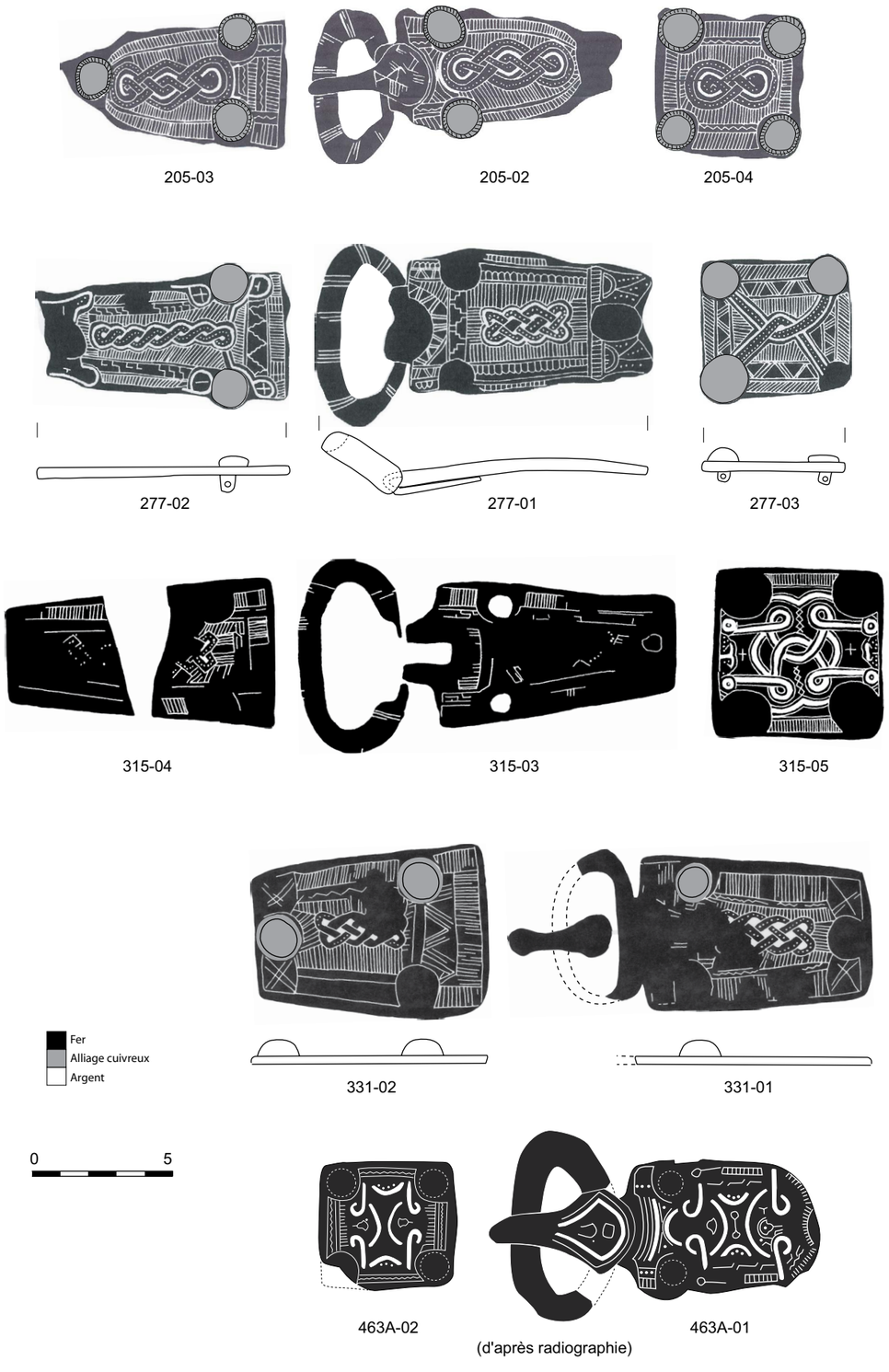

Fig. 28 - Plaques-boucles multipartites, à damasquinure monochrome (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

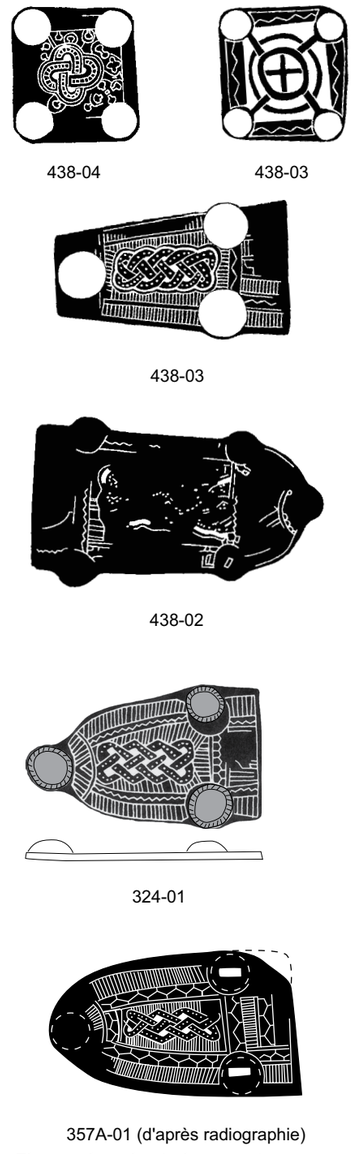

Fig. 29 - Plaques-boucles à damasquinure monochrome, pièces isolées (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

nids d'abeilles. Les exemplaires 171-02 et 231-02 (fig. 27), qui se distinguent par la forme de l'extrémité[29], sont agrémentés de quelques brins plus épais (notamment pour 231-02). Les exemplaires 347-01, 463A-01/02 et 315-05, légèrement plus tardifs que les autres (phase MR2), se caractérisent par des brins encore plus épais. Des motifs cruciformes sont présents sur les plaque-boucles 277-01/02 et 331-01/02 et des figures animalières très stylisées, sur les extrémités de la garniture 277-01. Les plaques dorsales 438-04 et 438-03 sont respectivement ornées d'un quadrilobe encadré d'un cloisonné et d'un décor à base de placage couvrant une surface plus importante. Elles sont datées des phases MA3 et MR2.

29 - Queue dite d'aronde pour l'exemplaire 171-02 et à saillie trapézoïdale pour l'exemplaire 231-02.

Plaques-boucles en fer, à plaque triangulaire ou trapézoïdale avec damasquinure bichrome et placage d'argent

Cinq exemplaires : S. 147, S. 150 , S. 348[30], S. 379, S. 389[31].

Les trois ensembles S. 147, 379 et 389 ont un registre décoratif qui s'appuie sur des motifs animaliers[32] en laiton (fig. 31). Pour l'exemplaire 379, l'usage du laiton se limite à de fins brins, isolés dans le placage d'argent. Le décor des plaques dorsales est exécuté exclusivement à l'aide de brins d'argent. La plaque-boucle 150-01 associe intimement des fils d'argent et de laiton[33] (fig. 32). Le champ central est occupé par un réseau tressé et pointillé, thème directement issu des plaques damasquinées monochromes de la phase MR1. On devine sur le pourtour des hachures de laiton, entrecoupées de zig-zag et de marches d'escalier exécutées en argent. La plaque-boucle, dont la boucle a disparu, et contre-plaque de la tombe 348[34], qui étaient associées à une grande plaque damasquinée monochrome à cinq bossettes, sont typologiquement attribuées à la phase MR3. À l'exception de ces deux éléments et de l'ensemble de la tombe 147, datés du début de la phase MR3, ces accessoires de ceinture appartiennent à la phase MR2.

Plaques-boucles en fer à plaques longues et étroites à damasquinures bichromes

Cinq exemplaires : S. 52 ; S. 322 ; S. 323B ; S. 455[35], 481B[36].

30 - Cet ensemble, provenant d'une tombe antérieure, a été déposé près du crâne.

31 - Isolée et provenant d'une tombe perturbée, la plaque-boucle 389-03 était peut-être associée à une contre-plaque et une plaque dorsale disparues. L'étude ne s'appuyant que sur une radiographie, il a été difficile de distinguer l'argent du laiton.

32 - Monstres entrelacés avec épine dorsale en échelle.

33 - On fera l'hypothèse que le laiton a éventuellement été utilisé à l'occasion d'une réparation, quelque temps après la mise en circulation de la plaque-boucle.

34 - Non restaurées et dessinées d'après radiographie, les motifs et les matériaux utilisés sont difficiles à restituer.

35 - Elles sont déposées au niveau des pieds ou de la tête, sur la droite.

36 - Cette garniture, figurant avec la réduction, n'a été ni restaurée, ni radiographiée. Sa morphologie générale autorise cependant à l'intégrer dans cette catégorie.

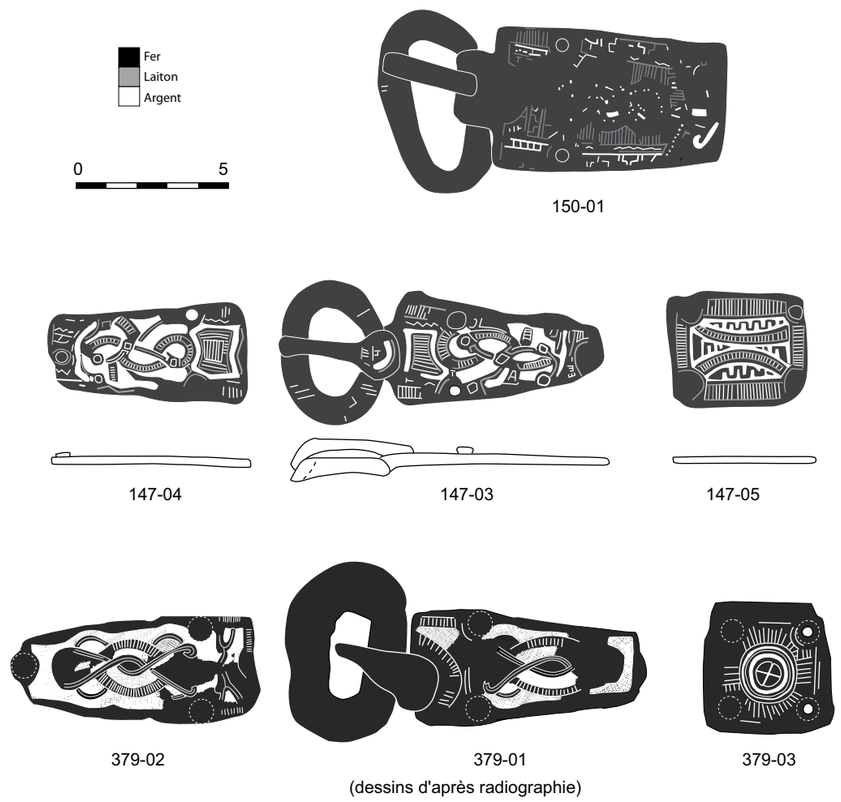

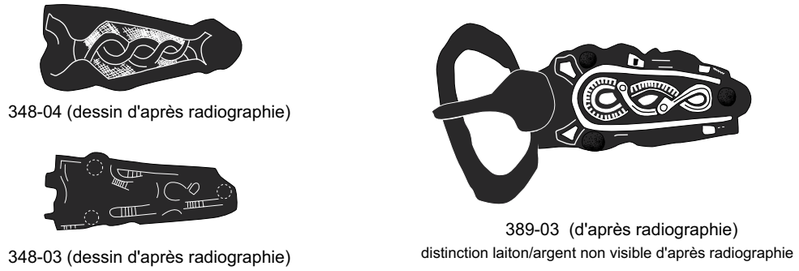

Fig. 30 - Plaques-boucles en fer, à plaque triangulaire ou trapézoïdale avec damasquinure bichrome et placage d'argent (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Fig. 31 - Garniture de ceinture bichrome issue de la sépulture 147 (*cliché A. Charpentier*).

Fig. 32 - Garniture de ceinture bichrome issue de la sépulture 150 (*cliché G. Desplanque*).

Fig. 33 - Garniture de ceinture bichrome issue de la sépulture 52 (*cliché G. Desplanque*).

Ces plaques-boucles se caractérisent par la disparition des motifs animaliers figuratifs (fig. 34). Le décor de l'ensemble de la tombe 52 se limite ainsi à de fines arabesques de laiton incrustées dans un placage d'argent et organisées de manière symétrique. La largeur de la boucle, selon une tendance amorcée à la phase MR2, dépasse nettement celle de la plaque. La boucle prend une section haute et fine. L'ensemble de la tombe 323B n'est décoré que de quelques très fins brins de laiton disposés de manière symétrique le long de la plaque et dans la hauteur des petites appliques. L'élément 323B-07 est plus surprenant : il s'agit d'une plaque-boucle, peut-être reconvertie en contre-plaque. Cette récupération pourrait éventuellement expliquer le décor en échelle, *a priori* archaïsant au cours de la phase MR3.

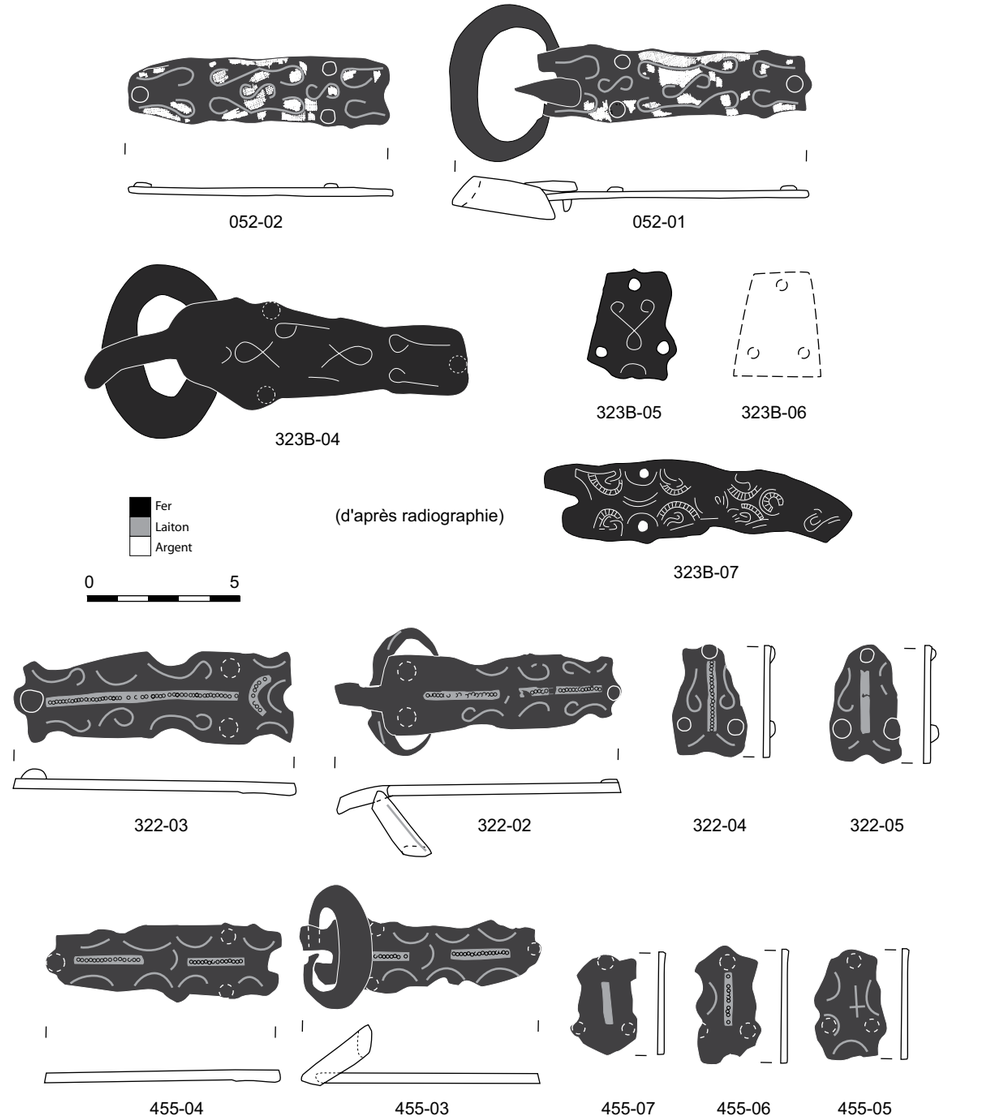

Fig. 34 - Plaques-boucles en fer bichromes « tardives » (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Les ensembles 322 (fig. 35) et 455 présentent de nombreuses analogies techniques et stylistiques[37]. Elles sont chacune constituées d'une plaque-boucle, d'une contre-plaque longue et étroite aux bords légèrement festonnés et d'appliques verticales (deux pour S. 322 et trois pour S. 455). Elles sont très simplement décorées d'une bande longitudinale de laiton parfois ponctuée de cercles estampés jointifs. De fins brins dessinent des torsades et des oves de part et d'autre. Aucun placage d'argent n'a été observé. Un motif cruciforme est présent sur une des appliques de l'exemplaire 455. Ces plaque-boucles sont attribuées à la phase MR3.

Si le principe du brin axial est attesté à plusieurs reprises[38], les petits cercles en réserve disposés le long de la bande de laiton sont, en revanche, beaucoup moins fréquents. À Cerseuil dans l'Aisne (Moreau 1877-1898, pl. 60, nouvelle série), un motif identique est attesté sur une plaque-boucle et sa contre-plaque, le long d'une bande de laiton faisant un aller-retour sur la longueur. À Châtel-Saint-Germain (Moselle), une plaque très proche, malheureusement hors contexte, se caractérise, à l'exception du placage d'argent, par un brin axial en deux parties ponctué

Fig. 35 - Garniture de ceinture issue de la sépulture 322 (*cliché G. Desplanque*).

de sept ocelles estampées. Sur une bande de laiton parcourant le tour du ferret provenant d'une riche sépulture (S. 208) de Largillay-Marsonnay (Jura), de petits cercles sont figurés en réserve (Billoin *et al*. 2007, p. 236). Ce décor se retrouve aussi sur une grande plaque-boucle et contre-plaque découvertes à Saint-Germain-des-Prés : le cartouche central est bordé d'un ruban de laiton ponctué de petits cercles (Périn 1985, p. 396).

PLAQUES-BOUCLES EN ALLIAGE CUIVREUX

(Jean-François MARTIN & Gilles DESPLANQUE)

Elles sont au nombre de quinze (tab. VI), auxquels il faut ajouter l'ardillon 224-1. Certaines d'entre elles ont été retrouvées en contexte perturbé (67 ; 90 ?) ou étaient associées à des individus ayant fait l'objet d'une réduction (54 ; 90 ? ; 285R), ce qui les soustrait d'un certain nombre d'études statistiques (position de l'objet ; sexe et âge de l'individu porteur, contenant…). D'autres sont incomplètes (90, 161, 314, 352 ou 360). Il semble que l'exemplaire 301 ait

37 - La forte parenté entre ces deux garnitures amène à penser que ces divers éléments proviennent d'un seul et même atelier et qu'elles ont été produites au même moment.

38 - Tels que sur des sites issus du territoire romano-burgonde : Saint-Clément-sur-Guye (Gaillard 1980, pl. 22, n° 66), Lausen-Bettenach (Marti 2000, p. 98) ou la Tour-de-Peilz, dans la tombe 275 (information aimablement délivrée par Lucie Steiner) ou en Gaule septentrionale comme à Franchimont dans la province de Namur) (Dierkens 1981, pl. XII, n° 161 et 162).

n° de sépulture	âge/sexe	forme et décor	position	porté/déposé	observations
54-3	adulte/?	ronde, décor géométrique ciselé	?	?	réduction ; manque boucle et ardillon
67-2	adulte/?	triangulaire, bossettes crénelées	?	?	réduction d'au moins trois sépultures
67-7	adulte/?	triangulaire, bossettes crénelées	?	?	réduction d'au moins trois sépultures
90-4	?	ronde, monobloc, décor de trois ocelles	?	?	mobilier résiduel d'une inhumation antérieure ?
116-1	imm/?	triangulaire, boucle ronde de section plate, bouclier scutiforme	membre inf. droit	déposé ?	dépôt unique (le seul préservé ?)
148-1	adulte/?	triangulaire, monobloc	membre supérieur droit	?	dépôt unique (le seul préservé ?) ; sépulture antérieure ?
161-1	adulte/fem	décor ciselé ; boucle réniforme	bassin	?	fragmentée
285 R-1	adulte ?/?	triangulaire ; décor de frises ciselées	?	?	réduction au pied de 285 ; plaque associée à un fermoir d'aumônière à têtes de cheval
301-1	adulte/masc	rectangulaire, décor animalier ciselé	30 cm à gauche du défunt	?	1ère hyp : sépulture violée et plaque déplacée ; 2ème hyp : ceinture déposée à l'écart du défunt
314-3	imm/?	triangulaire, bossettes crénelées	entre les membres inf.	déposé ?	manque l'ardillon ; associé à un couteau et une céramique en place
342-1	adulte/masc ?	ronde, décor ciselé (masques et croix)	sur le thorax	déposé ?	dépôt unique
352-2	adulte/fem	type aquitain (monstres)	sur le thorax, côté droit	déposé ?	présence d'une bague (au doigt) et d'un bol en verre aux pieds
360-2	imm/?	triangulaire	côté droit	déposé ?	manque les bossettes ; associé à une paire de force
375A-2/3	adulte ?/?	décor de frises ciselées ; croix sur l'ardillon	côté gauche	déposé ?	associées à une céramique déposée aux pieds
425-1	adulte/masc	ronde ; à masque nimbé	tête du défunt	déposé ?	associé à un couteau ; présence d'un sarco en plâtre

Tab. VI - Inventaire des plaques-boucles en alliage cuivreux (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

fait l'objet d'une réparation au niveau de l'ardillon. À l'exception d'une série d'éléments originaux (S. 301 et 352), ces garnitures sont bien connues dans le Nord de la Gaule et témoignent de productions locales.

Plaques-boucles monobloc

Deux petites plaques-boucles monoblocs (S. 90, S. 148), à plaque triangulaire ou circulaire, étaient destinées à fermer une sacoche ou une aumônière, comme c'est le cas à Saint-Sauveur par exemple (S. 125 et S. 154 : Ben Redjeb 2007, p. 109).

Plaques-boucles articulées

Plaques-boucles à plaque ronde et trois bossettes

Trois exemplaires : S. 54, S. 342, S. 425.

Ces plaque-boucles présentent un profil échancré et biseautée et une boucle ovale à profil plat, dotée d'un ardillon scutiforme. La plaque-boucle 54[39] est entièrement décorée d'une frise encadrant deux triangles se faisant face. Trois orifices témoignent d'une possible réparation (fig. 36). La plaque-boucle 342-01[40] est décorée d'une frise périphérique en marche d'escalier, d'une succession de croix à huit branches égales et de croix pattées et d'un motif central triangulaire, limité par des marches d'escalier, représentant un visage humain stylisé. La boucle est marquée par une série de triples hachures. L'ardillon est décoré d'un visage entouré d'une frise en échelle (fig. 37). Le décor central de la plaque-boucle 425-01[41] figure également un «

Fig. 36 - Plaque-boucle issue de la sépulture 54 (*cliché A. Charpentier*).

39 - Découverte au sein d'un amas osseux réduit.

40 - Elle était probablement déposée en position d'utilisation, boucle orientée vers la droite.

41 - Elle provient d'une tombe en sarcophage en plâtre non perturbé. Déposée au niveau de la tête de l'individu (masculin), elle était accompagnée d'une aumônière.

Fig. 37 – Plaque-boucle issue de la sépulture 342 (*cliché A. Charpentier*).

visage humain à nimbe crucifère » (Périn 1973-1974, p. 72) autour duquel se déroule une alternance de triangles inversés ou nids d'abeille, marches d'escalier et ondulations, espacés par un double cercle. Le bouclier de l'ardillon est décoré d'un masque humain fortement usé, orienté de façon identique au visage de la plaque (fig. 38). Les deux premiers exemplaires sont datées de la phase MA3, la troisième de la phase MR1.

Fig. 38 - Plaque-boucle issue de la sépulture 425 (*cliché A. Charpentier*).

Les figurations humaines de ce type ont été étudiées par Herbert Kühn (Kühn 1970-1973), ainsi que par Patrick Périn (Périn 1973-1974, p. 72). Herbert Kühn en propose une vaste aire de répartition sans qu'une typologie ne puisse, semble-t-il, être proposée. L'exemplaire 425-01, qui constitue l'occurrence la plus orientale, présente des parallèles très proches, tant par les dimensions que par la composition[42] (fig. 39). Les ateliers de fabrication devaient se situer dans le centre-ouest du Bassin

42 - Les moules en argile ou les modèles en plomb ou cire ont pu être retouchés occasionnellement, ce qui génère de faibles différences (Périn 1985, p. 766-767).

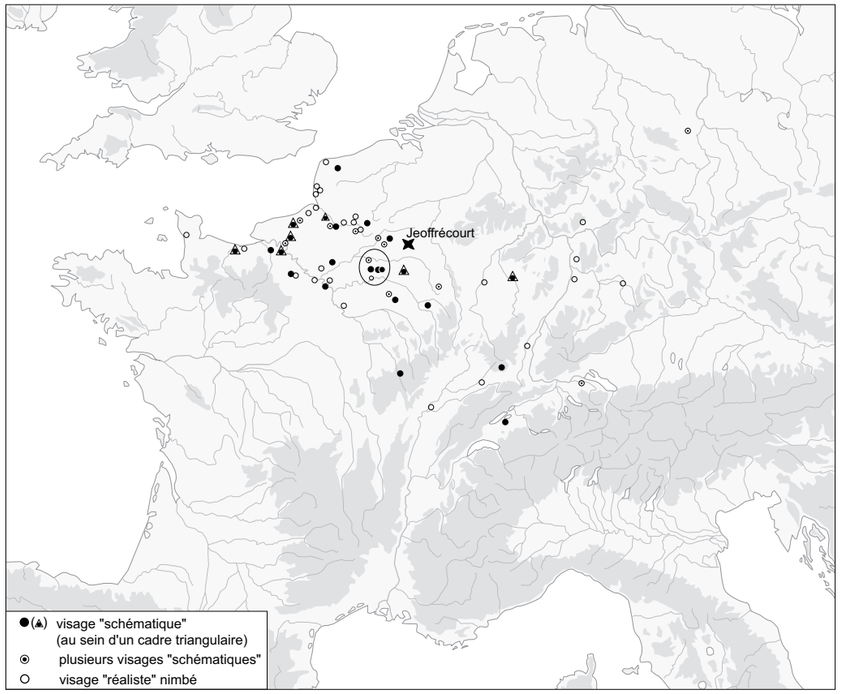

Fig. 39 - Carte de répartition des plaques-boucles circulaires dotées d'un (ou de) visage(s) (*G. Desplanque d'après Frey 2006, avec compléments*).

parisien (Périn 1973-74, p. 88). Remarquons que pour le type du « visage humain à nimbe crucifère », le visage est systématiquement orienté vers l'arrière de la plaque alors que sur les autres plaques (de type schématique, comme l'exemplaire 342-01), il est orienté vers la boucle. Il s'agit là d'une différence stylistique importante.

Plaques-boucles à plaque triangulaire ou sub-triangulaire et trois ou cinq bossettes proéminentes

Neuf exemplaires : S. 67 (2 ex .) ; S. 116, S. 161 ; S. 285 ; S. 314, S. 352 ; S. 360 ; S. 375

Plusieurs plaque-boucles montrent de grandes similarités morphologiques (067, 116, 161, 285R, 314). La base des bossettes est fréquemment soulignée d'un cerclage hachuré (067-2, 067-7, 314). La plaque-boucle 285R présente une frise en marches d'escalier sur son pourtour et de fines hachures doubles ponctuées d'alignements de points sur la boucle. La plaque-boucle étamée 161-1 (fig. 41), incomplète, est dotée d'une boucle réniforme. Le décor était peut-être anthropomorphe. Les traces du micro-burin ayant servi à la confection du décor sont encore visibles[43]. Ces exemplaires sont datés des phases MA3 à MR2.

43 - Le motif a, dans un premier temps, probablement été effectué sur un modèle en cire ou en bois.

L'ensemble 375A-02 et 03 comprend une plaque-boucle à cinq bossettes et une plaque dorsale[44]. Les bords, légèrement convexes et biseautés, sont marqués par une échancrure de chaque côté de la base et de part et d'autre de la pointe. La boucle ovale, à profil plat, est dotée d'un ardillon scutiforme. La fixation à la ceinture est assurée par trois languettes à œillets. Le décor se caractérise par une frise périphérique en marche d'escalier, soulignée par une triple rainure à l'intérieur. Une grande partie du champ central est unie. La boucle est décorée de hachures (entre cinq et sept) régulièrement réparties sur la surface. L'ardillon est orné d'un entrelacs quadrilobé (fig. 42). La plaque dorsale présente les mêmes caractéristiques technologiques et stylistiques. La sépulture est attribuée à la phase MR1. Il s'agit d'un type très répandu dans la moitié nord du Bassin parisien. Un certain nombre d'exemplaires présentent le même type de motif sur le bouclier de l'ardillon : à Brény dans l'Aisne (Kazanski 2002, pl. 47) ou dans la sépulture 778 de Bulles dans l'Oise (information René Legoux).

La plaque-boucle 352-02 (fig. 43) dont il manque l'ardillon, est de type aquitain. Elle était fixée à la ceinture par trois tenons disposés en « Y ». La boucle, de section oblique et plate, présente, pour seul décor, trois incisions parallèles de part et d'autre de

44 - Il semble qu'il ait été déposé avec le deuxième individu, le long du flanc gauche.

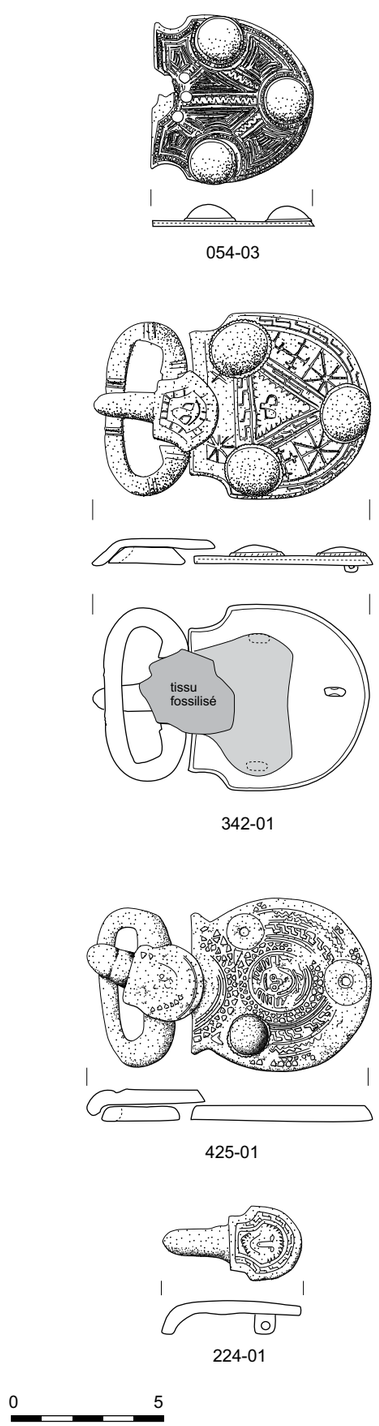

Fig. 40 - Plaques-boucles circulaires en alliage cuivreux issues des sépultures 54, 342, 425 et ardillon 224-01 (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Fig. 41 - Plaque-boucle étamée issue de la sépulture 161 et son décor gravé au micro-burin (*cliché G. Desplanque*).

Fig. 43 - Plaque-boucle issue de la sépulture 352 (*cliché A. Charpentier*).

l'ardillon. Le champ central est occupé par trois « animaux » gravés dont le principal, situé à droite de la plaque, se caractérise par d'importantes déformations, propres à l'iconographie des productions aquitaines : tête surdimensionnée, pattes atrophiées, gueule aux lèvres allongées et retroussées. Alors que l'animal semble être figuré de profil, on observe que les deux yeux, ainsi que les deux pattes avant, sont visibles, créant un effet optique surprenant. On note, autour du thorax, une bande pointillée, motif fréquemment attesté ailleurs, mais toujours autour du cou (Lerenter 1991, vol. 1, p. 111).

Il s'agit clairement d'une iconographie figurative, mais on est confronté, comme pour bon nombre de plaques de ce type, à des problèmes d'identification. C'est le cas de l'animal principal qui pourrait être un lion[45]. Deux autres « animaux » sont visibles dans le tiers gauche de la plaque. Disposés sur deux niveaux bien distincts, on distingue deux animaux se mordant la queue et agrémentés d'une bande pointillée autour du cou. Cette plaque-boucle, qui s'insère dans les types D 11-12 définis par Sophie

45 - Une série de plaques représentant un quadrupède dont on voit les deux yeux à la fois permet en effet d'alimenter cette idée : souvent, les pattes sont griffues, une crinière est ébauchée et les dents sont gravées (Aufleger 1997, pl. 8 (8) ; pl. 11 (2) et pl. 12 (1, 2, 4)).

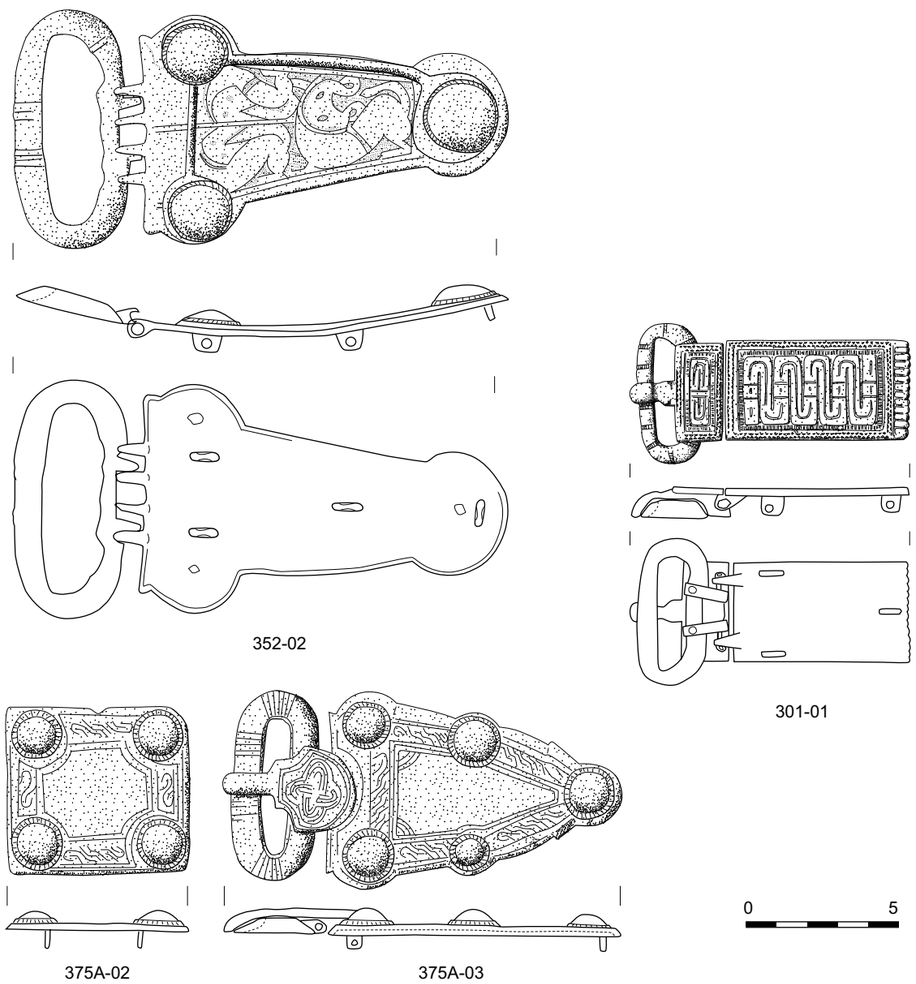

Fig. 42 - Plaques-boucles issues des sépultures 301, 352 et 375 *(J.-F. Martin, G. Desplanque)*.

Lerenter[46] (Lerenter 1991, vol. 1, p. 54-55), est datée de la fin de la phase MR1.

Plaque-boucle à plaque rectangulaire

Un exemplaire : S. 301.

La plaque-boucle 301-01[47] (fig. 45) était fixée à la ceinture par trois tenons. La boucle ovale est dotée d'un ardillon étranglé dans sa partie médiane. Le décor animalier est constitué d'entrelacs très réguliers encadrés par une double frise de hachures et de petits triangles emboîtés. La boucle est rythmée de hachures. Ce type s'inscrit dans un groupe de plaques-boucles rectangulaires étudiées par Renata Windler (Windler 1989)[48]. Il empreinte au type dit « de Ennery », un bouclier rectangulaire ; par contre, le principe du champ central circonscrit d'une frise évoque le type « de Concevreux » (Pilloy 1912, t. 3, p. 224-225) ; pour certains types de décors (alliage cuivreux moulé et frises de petits triangles et de zigzag), il rappelle largement le type dit « de Weingarten ». Le moyen de fixation constitue cependant une différence importante. Alors qu'elles sont presque systématiquement fixées à la ceinture par trois ou quatre rivets situés à l'extrémité de la plaque, l'exemplaire de Jeoffrécourt se fixe

46 - Le type D 11, auquel correspond l'exemplaire de Jeoffrécourt, est pourvu d'un cadre guilloché encerclant le champ central, à la différence du type D 12.

47 - Provenant d'une sépulture masculine pillée, elle était déposée sur la gauche du défunt. On peut imaginer que le mobilier était initialement plus abondant.

48 - Quand le contexte de découverte est connu, les tombes dans lesquelles ont été mis au jour les exemplaires étudiés par Renata Windler sont des tombes masculines à armes. Le défunt de la tombe 301peut avoir été accompagné d'un armement qui a été récupéré lors du pillage.

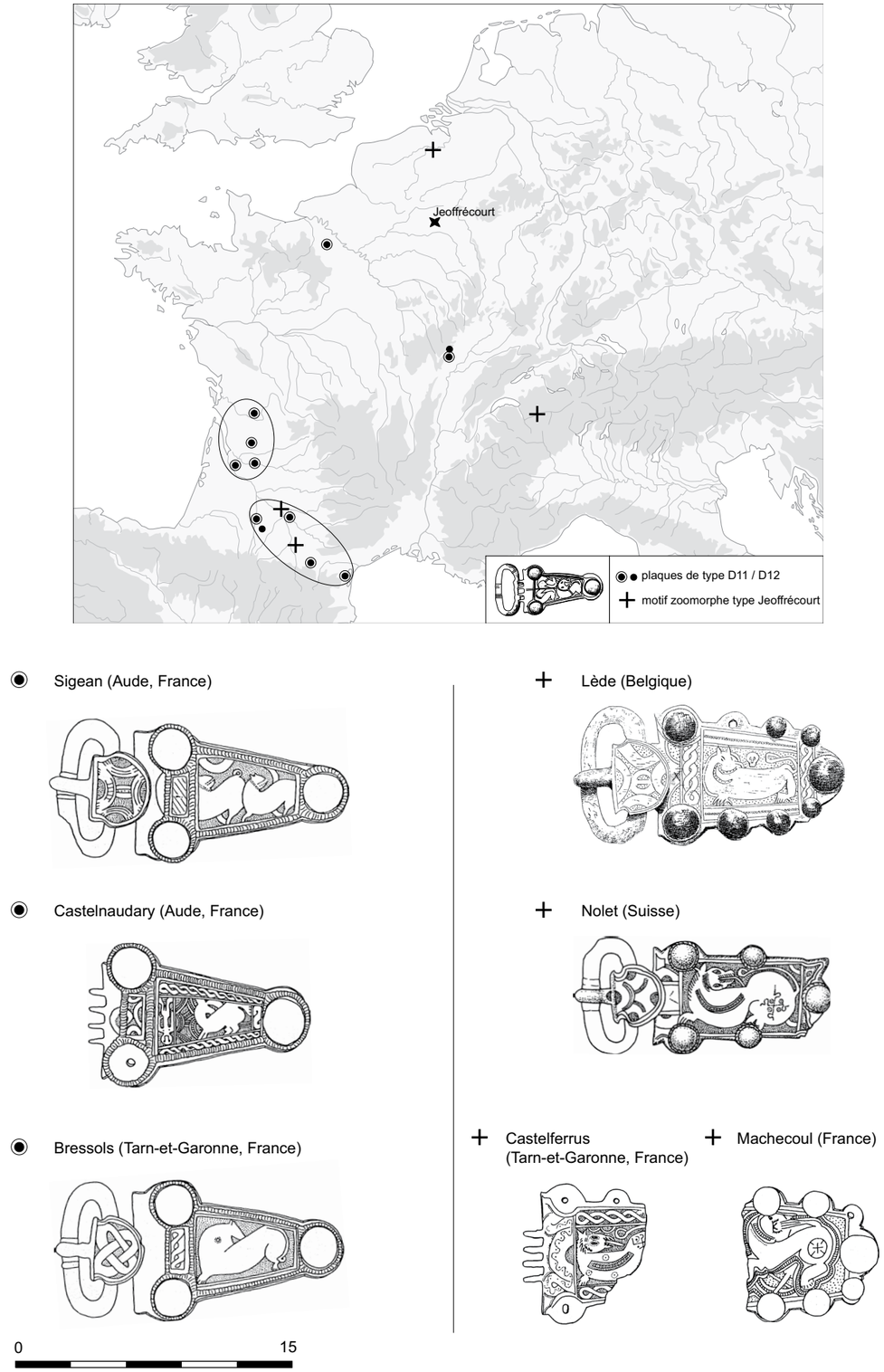

Fig. 44 - Carte de répartition des plaques-boucles de type aquitain présentant des caractères communs avec S. 352 (*G. Desplanque d'après Lerenter 1991 et Aufleger 2003*) et sélection de certaines de ces plaques.

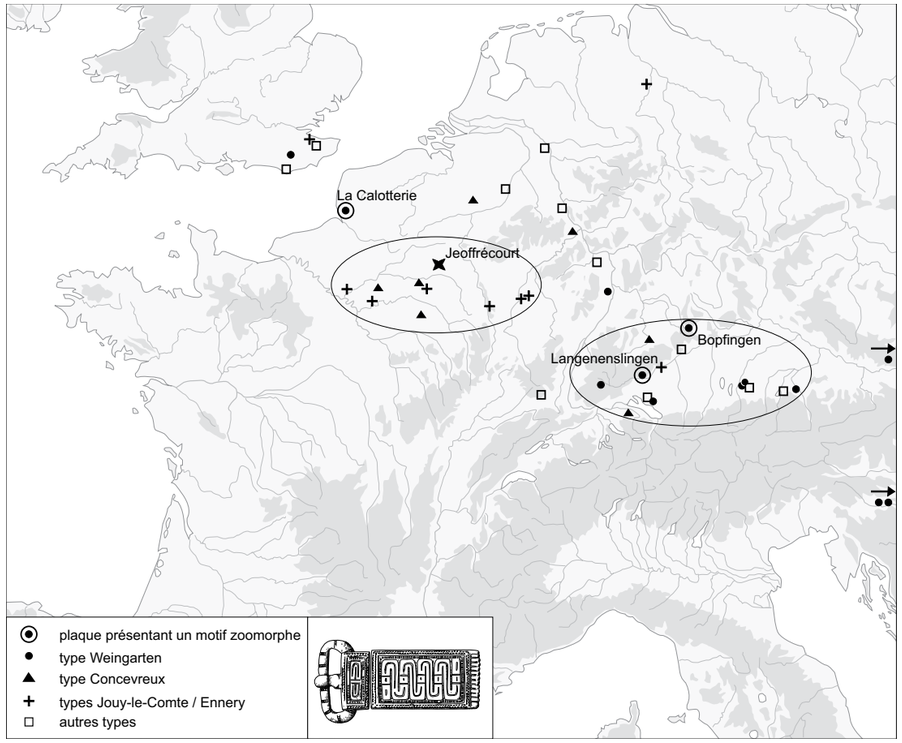

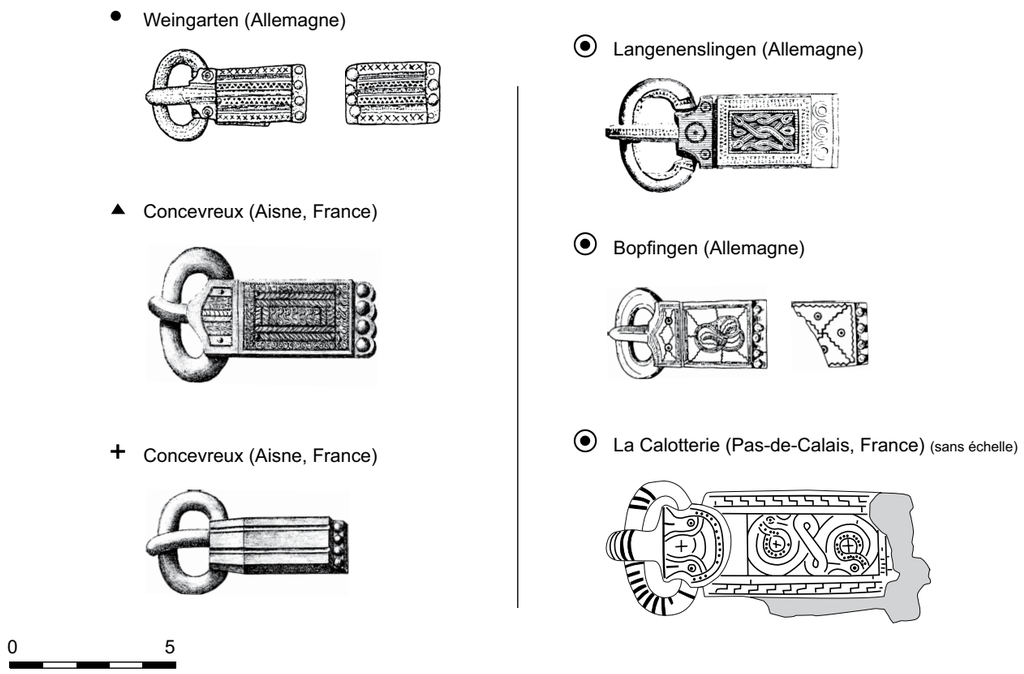

Fig. 46 - Carte de répartition des garnitures de ceinture apparentées à S. 301 (*G. Desplanque d'après Windler, 1989 et 1994, avec compléments*) et sélection de plaques apparentées.

Fig. 45 - Plaque-boucle issue de la sépulture 301 (*cliché A. Charpentier*).

par trois œillets. Les légers bourrelets situés sur l'extrémité de la plaque évoque peut-être les rivets traditionnellement utilisés.

En outre, le décor central de notre plaque, figurant un monstre à deux têtes, évoque ceux des plaque-boucles de :

- la sépulture 1 Bopfingen (Kr. Neresheim, Allemagne) dont la plaque, en argent doré et niellé est ornée d'un monstre à la queue entrelacée, encadré d'une frise et le bouclier, de deux cercles oculés se faisant front selon un axe horizontal (Windler 1989, fig. 18).
- la sépulture 754 de la Calotterie (Pas-de-Calais) (Dilly, Piton & Trépagne 2002, p. 73) dont la plaque en fer damasquinée présente un monstre à deux têtes affrontées encadré d'une frise rectangulaire ; l'ardillon est décoré de deux cercles évoquant un ou deux visages (?). Précisons aussi qu'elle était fixée à la ceinture par des tenons.
- et de la boucle en argent, niellée, de la sépulture 1 de Langenenslingen (Kr. Sigmaringen, Allemagne) (Windler 1989, fig. 10) qui figure deux monstres affrontés stylisés et des cercles oculés, sur le bouclier (fig. 77).

L'exemplaire de Jeoffrécourt semble s'inscrire dans l'héritage tardif de ces plaques. En témoignent certains caractères « inédits » ou « originaux » tels que le moyen de fixation, les hachures sur la boucle ou le rétrécissement du bouclier, permettant de l'attribuer à la fin de la phase MA3, plutôt qu'à la phase MA2, datation traditionnellement admise pour les garnitures de type Concevreux, Ennery ou Weingarten (Windler 1989).

ACCESSOIRES DE CHAUSSURE
(Jean-François MARTIN, Gilles DESPLANQUE)

Les sépultures 78, 229, 331 et 357A ont livré quelques éléments de fermeture de chaussures à damasquinure monochrome. Ceux de la tombe 78[49] associent plaque-boucle, contre-plaque et ferret. Le décor central, constitué d'entrelacs pointillés, est encadré d'une frise de hachures et de nids d'abeille. Cette tombe est attribuée à la phase MA3. Seules les contre-plaques ont été conservées dans la tombe 229 : elles présentent un décor caractéristique de la phase MA3. Des exemplaires très proches sont attestés à Goudelancourt-lès-Pierrepont, en particulier dans les sépultures 349 et 319B (Nice 2008, p. 204). Les plaques-boucles de la sépulture 357A, s'apparentent aux précédents par les dimensions et les décors. Elles sont datées de la phase MR1. Mentionnons enfin la petite plaque sans décor de la tombe 331, datée de la phase MR1.

49 - Elles n'ont pas été retrouvées en place et correspondent probablement aux restes d'un premier individu réduit au pied du suivant.

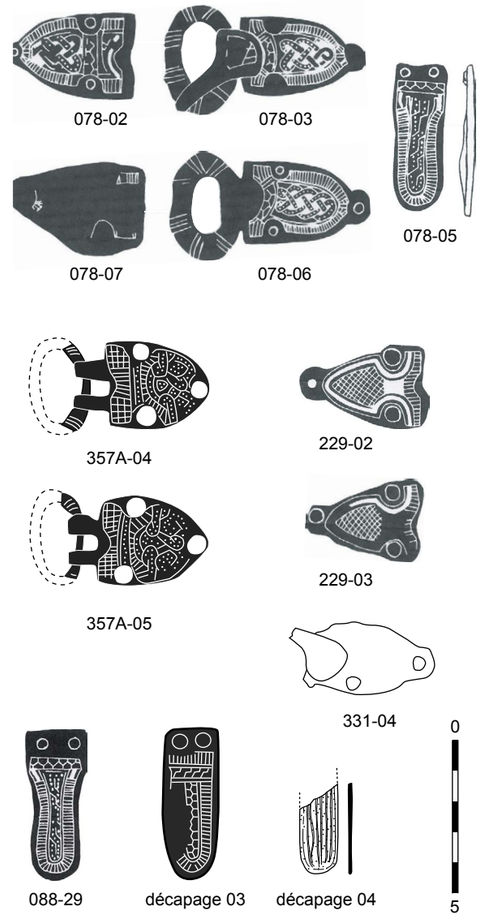

Fig. 47 - Accessoires de chaussures (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

BOUCLES ISOLÉES EN FER
(Jean-François MARTIN, Gilles DESPLANQUE)

Vingt exemplaires : S. 16 ; S. 78 ; S. 96 ; S. 118 ; S. 137 ; S. 159 ; S. 160 ; S. 181 ; S. 182 ; S. 197 ; S. 246 ; S. 276 ; S. 282 (2 ex.) ; S. 285 ; S. 310 ; S. 327 ; S. 365 ; S. 372 ; S. 396

Vingt boucles en fer ont été recueillies (tab. V). Les informations sur une bonne partie d'entre elles sont lacunaires, dans la mesure où elles proviennent

n° sépulture	sexe	fonction	forme	dépôt en position fonctionnelle	dépôt en position non fonctionnelle
285 R-4	?	aumônière	ovalaire	réduction	
078-4	?	aumônière ?	circulaire	perturbée	
016-2	F	aumônière ?	ovalaire	?	
276-3	M	?	ovalaire		
282-1	?	?	circulaire ?	réduction	
282-3	?	?	circulaire ?	réduction	
310-3	F ?	?	ovalaire	réduction	
372-7	?	?	ovalaire	réduction	
365-1	?	?	ovalaire	??	
396-2	?	?	ovalaire	réduction ?	
160-1	?	?	rectangulaire		
159-1	imm ?	ceinture ?	rectangulaire		
197-1	M	?	ovalaire		
246-1	imm	ceinture	ovalaire		
327A-3	?	ceinture	ovalaire		
096-1	M	ceinture	rectangulaire		
118-1	M	ceinture	rectangulaire		
137-1	F	ceinture	rectangulaire		
181-2	M	ceinture	rectangulaire		
182-1	F	ceinture	rectangulaire ?		

Tab. V - Inventaire raisonné des boucles simples en fer (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

souvent de sépultures perturbées[50]. Retrouvées au niveau du bassin (sept cas), elles étaient alors probablement utilisées comme boucle de ceinture. Dans quatre cas (S. 159, S. 160, S. 197 et S. 276), elles se trouvaient au niveau du crâne et il est difficile d'en définir la fonction[51]. On distingue les boucles ovalaires à section ronde, plutôt localisées dans la zone d'occupation la plus précoce et les boucles rectangulaires à section plate qui semblent réparties en périphérie, dans les tombes plus tardives.

BOUCLES ISOLÉES EN ALLIAGE CUIVREUX
(Jean-François MARTIN, Gilles DESPLANQUE)

Onze exemplaires : S. 2, S. 34 , S. 35, S. 71, S. 89, S. 175, S. 252, S. 321, S. 346, S. 414, S. 448.

Six d'entre elles semblent être des boucles de ceinture[52] et trois appartiennent à des aumônières (tab. VI). À l'exception de la boucle de la sépulture 02, datée de la phase MR2, elles appartiennent aux phases précoces de l'occupation du cimetière. La

50 - D'autre part, la corrosion empêche souvent la détermination du profil.

51 - Fermeture ou contenu d'une aumônière probablement, sans exclure l'hypothèse d'une ceinture déposée en position non fonctionnelle.

52 - L'appartenance de la boucle 34-3 à une aumônière peut être envisagée. Le couteau associé pourrait être contenu dans la sacoche.

Fig. 48 - Boucle en alliage cuivreux issue de la sépulture 02 (*cliché A. Charpentier*).

boucle 252, dont le reste de l'ardillon est en fer, est décorée de petites croix de Saint-André. Par ses dimensions et sa composition, elle est proche d'un exemplaire de la nécropole de Métrich à Koenigsmacker (Moselle) dont le décor damasquiné présente des petites croix tout à fait identiques (Peytremann 2008, p. 261). La boucle 02 appartenait à une plaque-boucle. Elle possède un ardillon scutiforme dont le bouclier est orné de fines rayures dessinant un quadrillage relativement régulier (fig. 48). Ces incisions ont été exécutées après le moulage de l'objet. Elles évoquent les inscriptions mises en évidence sur certains objets de parure.

LES AUMÔNIÈRES, CHÂTELAINES, CONTENANTS DIVERS ET LE MOBILIER ASSOCIÉ
(Jean-François MARTIN, Gilles DESPLANQUE)

Vingt-cinq contenants ont été identifiés (tab. VII). Leur authentification est parfois délicate car elle s'appuie sur des indices fugaces[53]. Il faut noter la rangée de tombes concernées par ce type de dépôt entre S. 285R et S. 204. On distinguera deux types de contenants : les aumônières pour les hommes, associées à la ceinture[54], puis les châtelaines,

53 - Souvent, seuls quelques objets métalliques rassemblés dans la tombe témoignent de la présence d'un probable petit contenant en matériau périssable. Les objets font alors l'objet d'une contrainte, comme dans la sépulture 407C. Les bouclettes en alliage cuivreux ou en fer, trop petites pour servir de boucle de ceinture, attestent souvent elles aussi une petite sacoche.

54 - Portées au niveau de la taille ou déposées en position non fonctionnelle.

n° sépulture	sexe	fonction	forme de la boucle	type de décor	dépôt en position fonctionnelle	dépôt en position non fonctionnelle
34-3	?	aumônière ?	rectangulaire	échelle incisée		
71-1	?	aumônière	rectangulaire	4 ocelles	réduction	
89-8	?	aumônière	rectangulaire	néant	réduction	
35-1	?	aumônière	ovale	néant	réduction	
34-3	?	ceinture	rectangulaire	échelle incisée		
346B-1	?	ceinture ?	ovale	néant	réduction	
252-1	M	ceinture ?	rectangulaire	petites croix incisées	violée	
2-3 et 4	?	ceinture	ovale	échelle incisée et hachures	réduction	
414-1	?	ceinture	ovale	néant (bouclier scutiforme)	??	
448-2	imm	ceinture	rectangulaire	néant	?	
175-1	F ? ; imm	?	ovale	néant		violée ?
321-5	M	?	rectangulaire	néant	??	

Tab. VI - Inventaire des boucles simples en alliage cuivreux (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

n° sépulture	sexe	aumônière	châtelaine	critère d'identification	dépôt en position fonctionnelle	dépôt en position non fonctionnelle
14	M			présence du contenu		pieds
35	?	?	?	bouclette	?	
49	M			présence du contenu		pieds
71	?	?		bouclette et contenu	?	
89	?	?		bouclette et contenu		pieds ?
121	M	sacoche ?		petits clous		membres inf.
150	M			présence du contenu		membres inf.
197	M	sacoche ?		petits clous		thorax
204 ?	F	?	?	présence du contenu ?		membres inf.
205	M			contenu et petits clous		
206	M			présence du contenu		
285R	?			fermoir zoomorphe	?	
321	M	?		bouclette	?	
16	F		?	présence du contenu	? (genoux)	
147	F			anneau de suspension		
175	F ?	?	?	présence du contenu		tête
273	imm.			éléments de suspension		
352	F			anneau de suspension		
393	?		?	anneau de suspension	?	
404			?	anneau de suspension	genoux	
424	F		?	anneau de suspension	?	
78	?	?	?	boucle	?	
90 ?	imm.	?	?	présence du contenu		tête
115 ?	F	?	?	présence du contenu	?	
270	F	?	?	présence du contenu	?	?

Tab. VII - Inventaire des aumônières et châtelaines (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

petites bourses plutôt attestées chez les femmes et souvent suspendues à la taille, le long des jambes ou au niveau du bassin, généralement sur le côté gauche de l'individu (S. 16, S. 147, S. 273, S. 352 et S. 424), comme cela est attesté dans de nombreuses nécropoles. De manière générale, aumônières et châtelaines sont attestées de la phase MA3 à la phase MR3, mais sont plus nombreuses en phase MR1. Deux contenants sont qualifiés ici de « sacoche ». Elles se caractérisent par la présence de petits clous en alliage cuivreux permettant l'assemblage du cuir (?) (S. 197[55] ou S. 205).

Le fermoir d'aumônière en fer de la sépulture 285R, attribué au milieu du VIe s., présente la forme bien caractéristique aux extrémités zoomorphes (ici plutôt un équidé) et dont la partie centrale est équipée d'un système de fermeture à bouclette. Une étude menée par Renata Windler permet d'intégrer cette pièce dans la catégorie des fermoirs d'aumônière du type d'Aulnizeux (Marne) (Windler 1994, 73-74) attestés tout le long du VIe s. En fer ou en alliage cuivreux, ils constituent des imitations des fermoirs du type d'Arlon caractérisés par l'usage de matériau précieux (or et pierres notamment) mis au jour dans des tombes masculines prestigieuses du dernier quart du Ve s. et du début du VIe s. En Picardie, il faut citer les exemplaires mis au jour à Monceau-le-Neuf et Chalandry dans l'Aisne, de Flamicourt et Templeux-la-Fosse dans la Somme (Pilloy 1912, t. 3, p. 152-153). Ces éléments semblent participer d'un ensemble compris entre la haute vallée de la Somme et la moyenne vallée de l'Oise.

La sépulture 273 a livré une chaîne de suspension de châtelaine constituée de deux anneaux et d'un esse en fer. Elle était déposée le long de la jambe gauche d'un immature. Dans d'autres cas, un seul anneau, isolé au niveau du bassin ou le long des jambes (S. 147 ou S. 352 par exemple), semble être le témoignage d'une suspension.

55 - Le défunt semblait avoir les mains posées sur le sac au moment de l'inhumation.

COUTEAUX

Quarante deux couteaux ou fragments de couteaux, souvent contenus dans des aumônières[56], ont été recueillis, majoritairement dans des tombes masculines[57]. Dans six cas, ils sont associés à un scramasaxe dont le fourreau présentait un étui indépendant : S. 150, S. 275, S. 285, S. 308, S. 341, S. 372[58].

S'ils ont des dimensions relativement standardisées (long. max. pour l'exemplaire 308B-02 avec env. 25 cm), quelques particularités sont à relever. Les couteaux à dos droit (S. 150, S. 285 et 285R , S. 321, S. 367, S. 421 ou S. 448 par exemple) sont généralement plus précoces que ceux à dos courbe (S. 207). La sépulture 4 a livré un couteau plus court, à dos courbe (voire à deux pans) et tranchant droit caractéristique de niveaux tardifs du Mérovingien Récent. Un couteau de ce type est d'ailleurs attesté en contexte carolingien dans le nord des Ardennes (Billoin & Lemant 1993, p. 87). Enfin, le couteau 39-02 présente un orifice au niveau de la jonction soie/lame indice probable d'un manche riveté.

56 - Le constat est évident quand ils font partie d'un lot d'objets rassemblés dans la tombe.

57 - On observe rarement une réelle discrimination sexuelle dans les dépôts de couteaux. A Jeoffrécourt, signalons les tombes féminines 04, 39 et 207.

58 - Notons que sur treize dépôts de scramasaxes, ce type d'association représente près de 50 % des tombes.

Fig. 49 - À gauche, la fusaïole 90-02. À droite, la fusaïole 47-03 taillée dans de l'os (*clichés A. Charpentier*).

FUSAÏOLES (S. 47, S. 90)
(Aliénor RAJADE)

Deux sépultures en ont livré (fig. 49). Celle de la sépulture féminine 47 a été retrouvée au niveau de l'abdomen, à proximité d'une boucle de ceinture. En os, elle pourrait avoir été taillée dans une tête de fémur[59]. Celle de la sépulture infantile 90 faisait partie du contenu d'une aumônière. Elle est en terre cuite grise et de forme bitronconique.

La première est proche d'un exemplaire retrouvée à Brebières dans le Pas-de-Calais (Demolon 1972 ; p. 37, n° 94 ; p. 40, n° 147) ou à Tantonville en Meurthe-et-Moselle (Salin 1939, p. 166) tandis que la seconde est très courante aussi bien sur des sites d'habitat comme à Frouard ou dans des sépultures comme à Cutry en Meurthe-et-Moselle (Henrothay & Lansival 1992 ; Legoux 2005). Dans un petit nombre de cas, des fusaïoles sont associées à des armes dans des sépultures masculines. C'est notamment le cas à Andrésy (Yvelines, sépulture 4, en lignite), Lavoye (Meuse, sépultures 67 et 110, terre cuite), Sannerville (Calvados, sépulture 25 ; en quartz), Cutry (sépultures 992, en terre cuite, et 888, en os), à Royaumeix (Meurthe-et-Moselle, sépulture 79, en terre cuite) et Goudelancourt-lès-Pierrepont dans l'Aisne, sépulture 23, en terre cuite (Cosserat 1891 ; Joffroy 1974 ; Berthelot 1995 ; Legoux 2005 ; Lieger Marguet 1992 ; Nice 2008).

DIVERS

Divers objets usuels étaient contenus dans les sacs ou sacoches, ou découverts dans les comblements de sépultures. Les fiches à bélières (S. 150, S. 205, S. 206, S. 275, S. 285R, S. 385, S. 407C et S. 463A) représentent un ensemble homogène aux dimensions variant peu (tige de section carrée, rarement torsadée, crochet de section plate). Quand le sexe est déterminable, il s'agit de sépultures masculines[60]. Les deux paires de force (S. 281 et S. 360) ont été mises au jour dans des sépultures d'immatures (moins de dix ans) et constituent l'essentiel du mobilier ou presque (petite plaque-boucle 360-02 associée à la paire de force).

Mentionnons les quatre pierres à aiguiser dans les tombes 53, 206, 297 et 407A, ainsi que des silex grossièrement taillés (S. 425 par exemple) qui pourraient correspondre à des « pierres à feu ».

Le comblement de la sépulture 418 a livré un ferret en alliage cuivreux décoré en son centre de trois cercles concentriques. Il s'agit d'un élément de ceinture militaire caractéristique du IVe siècle (Kazanski 1995). Un pendentif proche a été mis au jour à Vermand (Pichon 2002, p. 486, d'après Pilloy). Cet élément n'étant pas déposé dans la tombe, il s'agit d'un fragment isolé témoignant d'une occupation militaire au Bas-Empire dans la région.

MOBILIER EN MATIÈRES DURES D'ORIGINE ANIMALE (Jean-François GORET)

Le mobilier funéraire en matières dures d'origine animale comprend neuf objets dont sept peignes. Les peignes sont dans un état fragmentaire à l'exception d'une pièce de belle facture (S. 270-01). Deux fragments (S. 64-03 et 04) présente un intérêt particulier car il relève d'un type particulier à manche. Une fusaïole (S. 47-03) et un fragment d'outil (S. 81-08) complètent le lot.

S. 364-03 et 04 (fig. 50, n° 1)
Peigne composite à manche, os ou bois de cervidé.
L = 47 mm, l = 32,8 mm, ép. = 11,6 mm (rivet) pour S. 364-03.
L = 24 mm, l = 9,1 mm, ép. = 3 mm pour S. 364-03.
Il ne subsiste que la plaque formant le manche, à l'origine rectangulaire, un rivet de fer et deux fragments d'une barrette transversale. Les pièces sont très érodées. Toutefois, on observe à la surface des deux fragments de la barrette des dépressions qui témoignent d'un décor de lignes incisées dessinant des chevrons. Les peignes à manche, qui relèvent

59 - Pour l'étude technologique de cette pièce, voir la contribution de J.F. Goret, p. 64.

60 - C'est majoritairement le cas dans des sites analogues.

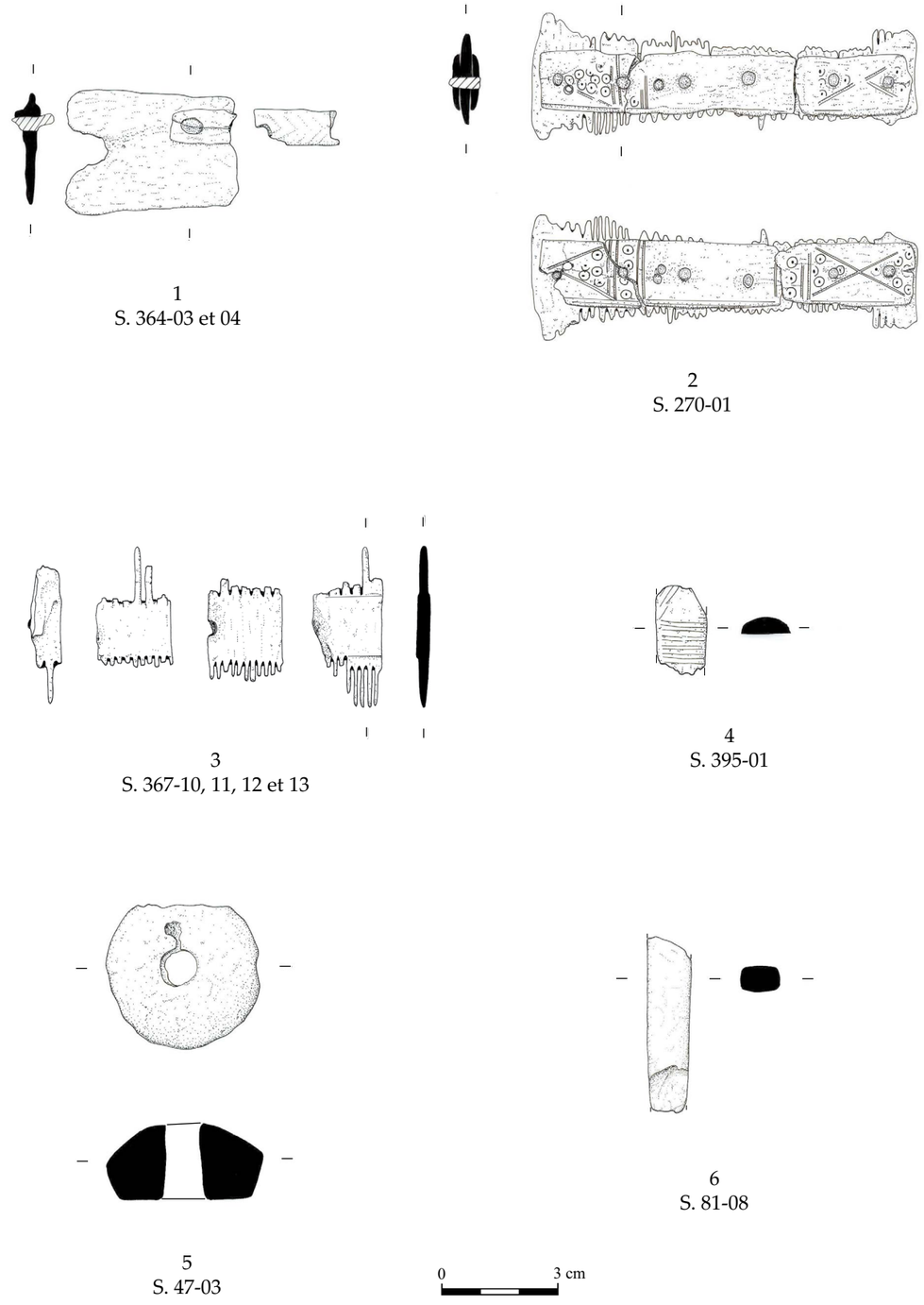

Fig. 50 - Mobilier funéraire en matières dures d'origine animale. 1-4 peignes, 5 fusaïole, 6 outil (*dessins J.-F. Goret*).

du mobilier de qualité, se diffusent dans le nord de l'Europe entre le VIIIe siècle et le XIIe siècle. Ils sont dotés d'une rangée de dents ou, plus rarement, de deux. Ils sont formés d'une juxtaposition de plaques dentées (4 ou 5) prolongées par un manche rectangulaire. Les plaques sont maintenues entre deux barrettes transversales. Ils sont généralement ornés sur le manche, les barrettes transversales et la première plaque dentée. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un décor géométrique gravé (succession de lignes, ocelles, motifs concentriques, etc.). Plus rarement des protomés de chevaux sont sculptés sur une extrémité. C'est le cas pour un peigne découvert lors des fouilles urbaines de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) dans un contexte des IXe-XIe siècles (Goret 2007). Ce dernier se distingue par un manche formé de deux plaques accolées dont l'une présente des jours cruciformes sur deux registres. Un jeu de couleur était créé par l'insertion d'une feuille en alliage cuivreux entre les deux plaques en os, visible à travers les jours.

S. 270-01 (fig. 50, n° 2)

Peigne composite à deux rangées de dents, probablement en bois de cerf.

L = 99,5 mm, l = 32,9 mm, ép. = 8,8 mm.

Peigne de très belle facture dont la qualité est soulignée par l'utilisation de sept rivets en alliage cuivreux liant les plaques entre elles. Il se compose de cinq plaques dentées, prolongées par deux plaques d'extrémité, maintenues entre deux barrettes transversales. Les plaques sont mal conservées de sorte qu'il ne subsiste que l'amorce des dents sur deux rangées opposées. Les plaques placées aux extrémités, à bordure droite, sont dépourvues d'ornementation. Les barrettes transversales, à section plane, sont décorées de lignes gravées et d'ocelles simples. Pour les deux pièces, le décor se décline en deux registres sur les extrémités. Chaque registre est limité par un bandeau de trois ou quatre ocelles simples, alignées sur la largeur et inscrites entre des séries de deux lignes. Le premier registre est composé d'ocelles simples encadrés par deux lignes qui déterminent un triangle. Le second registre est plus large. On retrouve le même schéma décoratif avec cette fois deux triangles symétriques. Les dimensions, le soin apporté à l'ornementation, l'utilisation de rivets en alliage cuivreux et la section des barrettes transversales renvoient aux peignes de la fin de l'antiquité. À la période mérovingienne coexistent des peignes de qualité, proches de ceux fabriqués au Bas-Empire, et des pièces qui se distinguent par une facture peu soignée, un format allongé et un décor sommaire (Petitjean 1995).

S. 367-10, 11, 12 et 13 (fig. 50, n° 3)

Peigne composite à deux rangées de dents, probablement bois de cerf.

L = 27,1 à 42,3 mm, l = 8,2 à 19,8 mm, ép. = 3,3 mm.

Quatre plaques dentées d'un peigne composite à deux rangées de dents. Les dents sont en majorité fracturées. On distingue toutefois une rangée de dents fines opposée à une rangée de dents épaisses. Les plaques étaient jointives. Elles étaient placées entre deux barrettes transversales qui masquaient leurs plateaux médians. Des traces d'oxydes de fer associés à des forages sur les bords indiquent que des rivets de fer étaient utilisés pour lier les pièces entre elles.

S. 395-01 (fig. 50, n° 4)

Peigne composite, os ou bois de cervidé.

L = 23,4 mm, l = 13 mm, ép. = 4,7 mm.

Fragment d'une barrette transversale d'un peigne composite à une ou deux rangées de dents. De section plano-convexe, la plaque présente un décor composé de deux registres de lignes, le premier de dix traits inscrits sur la largeur, le second de trois traits obliques. Deux forages avec des traces d'oxyde de fer sont sur les fractures. Il peut s'agir d'un peigne doté d'une seule rangée de dents. En effet, de petites encoches, inscrites lors du façonnage des dents, sont visibles sur un seul bord.

S. 391-02 (non redessiné)

Peigne composite à deux rangées de dents, os ou bois de cervidé.

L = 77 mm, l = 45 mm (mesures prises d'après un dessin ancien).

Cet objet est dans un état très fragmentaire. Les éléments conservés appartiennent à plusieurs plaques dentées, au moins une barrette transversale et une plaque d'extrémité. Ils renvoient à un type de peigne commun doté d'extrémités droites et dépourvu d'ornementation.

S. 360-03 et 04 (non redessiné)

Peigne composite, os ou bois de cervidé.

Dimensions incertaines du fait de l'état fragmentaire du peigne. Même commentaire que pour la pièce précédente.

S. 281-05 à 12 (non redessiné)

Peigne composite, os ou bois de cervidé.

Dimensions incertaines du fait de l'état fragmentaire du peigne. Même commentaire que pour la pièce précédente.

S. 47-03 (fig. 50, n° 5)

Fusaïole, tête de fémur de bovin.

D = 41,2 mm, H = 19,6 mm.

La fusaïole présente un sommet arrondi sur un socle chanfreiné. Elle est constituée de matière spongieuse enveloppée d'une fine couche de corticale sur le sommet. Un large conduit a été pratiqué à la pointe sèche à partir des deux faces. Les fusaïoles en os ou en bois de cerf appartiennent au mobilier funéraire courant à la période mérovingienne. Pour façonner celles en os, on utilise exclusivement les têtes de fémur de bovins. D'une part, elles présentent un volume cylindroïde adapté. D'autre part, la fovea capitis (dépression sommitale en cuvette) est peu profonde, réduite et presque lisse chez le bœuf alors qu'elle forme une large échancrure profonde et rugueuse chez le cheval (Barone 1986).

S. 81-08 (fig. 50, n° 6)

Outil, os long de grand herbivore.

L= 45 mm, l = 11 mm, ép. = 7 mm.

Fragment d'un outil taillé dans la diaphyse d'un os long de grand herbivore, probablement un métapode. Cette partie correspond au fût dont les bords sont convergents et la section rectangulaire aux angles émoussés. Les quatre faces présentent des plages d'usures liées à la préhension de l'outil (pour plus de détails sur les outils, voir chapitre consacré au mobilier domestique en matières dures d'origine animale).

LES MONNAIES (Laurent FEDI)

Présentation

Onze monnaies[61] ont été découvertes dans les sépultures. La présence de monnaies gauloises (potins des REMI) et romaines (bronzes usés du Haut-Empire, petits bronzes et imitations du Bas-Empire, exemplaires perforés le plus souvent montés en parure) est courante dans les contextes du haut Moyen Âge en Picardie (voir le site de Goudelancourt-lès-Pierrepont).

Catalogue

Décapage. Claude II. Imitation. 1 g. Exemplaire perforé.

14.1. As. 10, 7 g. Exemplaire très usé et illisible.

14.6. Dupondius. 9, 8 g. Exemplaire très usé et illisible.

31.1. Fausta. *Nummus* frappé dans l'atelier d'Arles ; 325-326. 3, 1 g. Exemplaire perforé près du buste.

A/ FLAV MAX FAVSTA AVG, buste à droite.

R/ SALVS REI-PVBLICAE. Fausta de face, tenant ses deux enfants.

Q A ◡ RL

Réf : RIC 298 var. (Mattingly *et al*. 1927-2008) (Fausta regarde de face et non à gauche).

49.1. Sévère Alexandre. Denier frappé à Rome ; 233-235. 2,3 g.

A/ IMP C M AVR ALEXAND AVG, buste à droite.

R/ ANNONA AVG, l'Abondance à gauche, tenant des épis et la corne d'abondance ; à ses pieds, le *modius*.

Réf : C 23 (Cohen 1880-1892) ; RIC 133.

49.2. Potin des REMI. 4,4 g. Datation : à partir de -49.

D/ Bucrane de face.

R/ Animal à droite attaquant un serpent ; grènetis perlé.

Réf : LT pl. XXXIII, 8351 (La Tour 1892) ; Scheers 195.

51.1. *Ibid*, 4, 2 g.

51.2. Faux denier de Caracalla (198-217) en cuivre désargenté. 1,8 g. Exemplaire brisé, lacunes.

89.1. Valentinien Ier. Petit bronze frappé à Siscia, 2e période, 367-375, 2,5 g.

A/ DN VALENTINI-ANVS P F AVG, buste à droite.

R/ GLORIA RO-MANORVM, Valentinien debout à droite, tenant le labarum et traînant un captif.

R
SIS

Réf : C. 12 ; RIC 14 (a)

311.1. Constant. *Follis* frappé à Trèves ; 347-348. 1,91 g. Flan irrégulier (mal découpé).

A/ CONSTAN-S PF AVG, buste diadémé à droite.

R/ VICTORIAE DD AVG Q NN, deux Victoires se faisant face.

TRP

Réf : RIC. 184.

311.2. *Follis* frappé entre 337 et 364. 0,92 g. Exemplaire très usé.

A/ Buste diadémé à droite.

R/ Victoire ailée à gauche, tenant une palme.

LA VERRERIE
(Jean-François MARTIN, Gilles DESPLANQUE)

Une seule verrerie, très mal conservée[62], a été recueillie. Elle provient de la sépulture féminine 352, où elle était déposée sur le côté droit des pieds de la défunte. Il s'agit d'un bol à fond plat et épais, assez évasé, dont le bord est ourlé par une lèvre évidée. Il appartient au type 60.0 de la typologie Feyeux, attesté à partir du deuxième tiers du VIIe siècle (Feyeux 2003, p. 38 et 151). Cependant, ses dimensions (hauteur très basse notamment) et le fond plat correspondent au type 81.0, courant au cours des deux premiers tiers du VIe siècle[63] (Feyeux 2003, p. 39 et 165). Le type 60.0 se rencontre principalement dans les Ardennes et le sud-ouest de la Marne, le type 81.0, dans le sud de la Marne (Feyeux 2003, p. 212 et 214). Ces zones peuvent correspondre aussi à des secteurs de production (Feyeux 2003, p. 218-221). Dans la région, de rares ateliers de verriers sont attestés : à Macquenoise (Belgique, frontière franco-belge), deux fours à verre, ainsi que des fragments de creusets ont pu être mis en évidence (Chambon, 1951-52). L'auteur signale aussi la présence d'un bord de type 60, prouvant l'utilisation du site au VIIe siècle (Chambon 1951-1952, fig. 5, n° 21). Un autre atelier serait attesté à Barisis (Aisne) dans un acte de 661 (Feyeux 2003, p. 221).

61 - Deux gauloises et neuf romaines.

62 - Le dessin proposé est une restitution hypothétique.

63 - La sépulture 352 associait le récipient en verre et une plaque-boucle de type aquitain, permettant une attribution finale à la phase MR1.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE FUNÉRAIRE
(Sylvain THOUVENOT)

LES DONNÉES

Les sépultures de ce cimetière ont livré 53 céramiques entières et 30 vases incomplets (tab. I). La structure 1039 liée à l'occupation militaire contemporaine du site a également livré les fragments d'un vase provenant sans doute d'une des tombes perturbées par cette fosse. Parmi ces 84 individus, 50 ont été découverts en position de dépôt primaire, dans la majorité des cas disposés aux pieds de l'inhumé. Le plus souvent en exemplaire unique, ils sont déposés par deux dans les trois inhumations 323, 375 et 389. Les autres vases sont issus de réductions organisées (sép. 2, 54 B, 327 B et 430) ou des comblements consécutifs aux recreusements de fosses sépulcrales antérieures. De la céramique à vocation funéraire a probablement été aussi découverte dans des contextes qui ont perturbé le cimetière comme les silos notamment. À défaut de pouvoir distinguer la provenance funéraire ou domestique de cette céramique résiduelle, son étude est incluse avec celle de la céramique d'habitat.

Le corpus de formes comprend :
- 2 écuelles carénées non décorées ;
- 1 bol imitation de sigillée d'Argonne tardive décoré à la molette ;
- 65 vases biconiques attestés ou supposés dont 10 sans décor et 57 décorés au poinçon (1 cas), à la molette (26 cas) ou de filets ou de bourrelets (25 cas) ;
- 6 petits vases globulaires complets et les fragments de 6 autres ;
- 3 pichets à bec tréflé et les fragments d'un quatrième ;
- 1 bouteille décorée à la molette.

LA TECHNOLOGIE

Les pâtes

L'examen du dégraissant des vases à la loupe binoculaire montre une homogénéité apparente des pâtes. Le dégraissant minéral naturel ou ajouté est constitué presque exclusivement d'un sable fin quartzeux, en forte abondance. Ce sable se compose de grains de quartz bruns ou translucides, anguleux et d'une taille moyenne inférieure à 0,25 mm. Un seul cas se détache de l'ensemble par la taille hétérométrique des quartz (sép. 377). Les autres inclusions reconnues dans la matrice argileuse sont :
- des fragments de concrétions de sables indurés par les oxydes de fer, de fréquence modérée, de couleur rouge brique et de taille millimétrique variable. Les quartz sont identiques à ceux précédemment cités.
- des grains de quartz sub-anguleux à émoussés, de fréquence rare et d'une taille comprise entre 0,25 et 1 mm.
- des fragments de matières organiques carbonisées (végétaux), de fréquence rare.
- des nodules de calcite dans les pores de la matrice dont l'origine est post-dépositionnelle.

L'origine éolienne du sable, l'existence d'encroûtements ferrugineux de ce sable et l'absence de calcaire ou d'autres carbonates (craie) tendent à attribuer une origine, du ou des gisements exploités, commune à celle de nombreux vases de nécropoles du Laonnois, par exemple Goudelancourt-lès-Pierrepont ou Lizy (Thouvenot 1993). À l'inverse, ces pâtes sont sensiblement différentes de celles produites plus au sud dans le département de l'Aisne, notamment dans le secteur des gisements tertiaires (Ouest de la vallée de l'Aisne, vallée de la Vesle ou de l'Ourcq). En l'absence d'examen pétrographique ou physico-chimique plus poussé, l'origine exacte des argiles et des dégraissants reste pourtant incertaine. L'hypothèse la plus envisageable au regard de la géologie micro-régionale est à notre avis l'emploi des Limons de Plateaux (loess), appelés souvent « terre à brique », omniprésents dans ce secteur. De surcroît, ces limons sont souvent en contact avec des buttes témoins de sables fins à passées ferrugineuses (Sables de Bracheux). D'autres hypothèses sont évidemment envisageables.

Le montage

Tous les vases sont tournés comme l'attestent les stigmates de cette technique : enlèvement à la cordelette, sillons en spirale et orientation des pores de la matrice argileuse. On retrouve également une particularité liée à la fabrication des vases mérovingiens, notamment des vases biconiques, qui est le tournassage du bas de panse. Pour mémoire, on entend par tournassage l'enlèvement de matière par grattage après le montage au tour, dans le but de dégrossir les parois et d'ajuster l'angle de la carène. Cette technique est particulièrement marquée sur le bas de panse du pichet 401.

Le traitement de surface

Ce corpus comprend les deux catégories rencontrées d'ordinaire dans la céramique mérovingienne qu'elle soit domestique ou funéraire : une céramique commune brute de tournage sans traitement de surface spécifique (vases globulaires et pichets) et une céramique plus à usage de service dont la surface est polie au galet et souvent décorée, ici écuelles, vases biconiques et bouteille. En marge de ces caractères ordinaires, signalons le fragment de vase biconique à décor de poinçon 379. Il a reçu un traitement plus soigné. Son aspect de surface est lustré de manière régulière. Quant au bol 54 B, il présente des facettes de polissage bien différentes du traditionnel engobe propre aux sigillées d'Argonne tardives rencontrées dans les sépultures mérovingiennes anciennes.

N° Str.	Contexte	Couleur	Surface	Forme	Type Aisne*	Code Legoux*	Décor	État
2	réduction	G/BE/G	polie	Biconique	D8a	397	bourrelets	entier
2	résiduel	N/BE/N	brute	Pichet		402		fond+anse
2	résiduel	Ge/Ge/Ge	polie	Biconique ?			molette	épaule
30	résiduel	N/BE/G	brute	Biconique	D5 ?	389	filets	3/4 inf
30	résiduel	N/Ge/N	polie	Biconique	D1b ?	389		fond
34	dépôt primaire	BN/RO/BN	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
35	résiduel	G/N/G/	brute	?			molette	panse
38	dépôt primaire	G/BE/G	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
38	résiduel	G/BE/G	polie	Biconique				bord
39	dépôt primaire	N/R/N	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
43	dépôt primaire	N/G/N	brute	Globulaire	F3	404		entier
46	dépôt primaire	BN/BN/ON	brute	Globulaire	F3	404		entier
54A	dépôt primaire	N/BE/N	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
54B	réduction	R/O/R	polie	Bol	imitation Chenet 320	381	molette	entier
62	résiduel	N/BE/N	polie	Biconique			molette	anse
67	résiduel	GE/Be/Ge	polie	Biconique	D5b	390	molette	3/4 sup
67	résiduel	G/GC/Ge	polie	Biconique ?				1/2 basse
67	résiduel	BE/BE/BE	brute	Globulaire	F3	404		1/2 sup
67	résiduel	Ge/BE/Ge	polie	Biconique				fond
78	dépôt primaire	N/RN/RN	polie	Biconique	D3b	389		entier
78	résiduel	N/BE/N	polie	Biconique				bas de panse
79	dépôt primaire	G/OC/G	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
106	résiduel	GC/BE/BE	polie	Biconique				panse+fond
115	résiduel	G/G/G/	polie	Biconique	D5 ?	396	bourrelets	panse
130	dépôt primaire	Ge/Ge/Ge	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
147	dépôt primaire	G/BC/G	polie	Biconique	D5b	396	filets	entier
149	dépôt primaire	G/BE/G	brute	Globulaire	F3	404		entier
164	dépôt primaire	G/BC/G	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
171	dépôt primaire	G/BE/G	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
178	dépôt primaire	G/OC/G	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
181	dépôt primaire	BE/BE/BE	polie	Biconique	D3c	396	bourrelets	entier
205	dépôt primaire	G/BE/C	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
218	résiduel	IN/R/N	polie	Biconique			bourrelets	panse
231	dépôt primaire	Ge/Ge/Ge	brute	Globulaire	F3	404		entier
249C	dépôt primaire	N/BE/N	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
276	dépôt primaire	BN/B/BN	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
287	dépôt primaire	BN/B/BN	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
291	résiduel	N/Ge/N	polie	Écuelle	A1	403		tessons 1/2sup
291	résiduel	Ge/Ge/Ge	polie	Biconique	D5 ,	390	molette	tessons 1/2sup
297B	dépôt primaire	GBf/BR/GBf	polie	Biconique			molette	entier
303	dépôt primaire	G/Ge/G	polie	Bouteille	J2	407	molette	entier
307	dépôt primaire	Gf/G/Gf	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
309	résiduel	N/BG/N	polie	Biconique			molette	épaule
314	dépôt primaire	G/G/G	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
315	dépôt primaire	BN/GC/GN	brute	Globulaire	F3	404		entier
322	dépôt primaire	BE/BE/BE	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
323A	dépôt primaire	Ge/G/G	polie	Biconique	D5a	390	molette	entier

N° Str.	Contexte	Couleur	Surface	Forme	Type Aisne*	Code Legoux*	Décor	État
323B	dépôt primaire	N/GC/N	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
324	résiduel	G/G/G	brute	Globulaire	F3	404		tesson bord
327A	dépôt primaire	Gf/Gf/Cf	polie	Biconique	D3c	396	bourrelets	entier
327B	réduction	GN/Gc/GN	polie	Biconique	D3c	396	bourrelets	entier
341	dépôt primaire	GB/GBc/GB	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
348	dépôt primaire	G/Gc/G	polie	Biconique	D5a	396	bourrelets	entier
364	dépôt primaire	N/Gc/G	polie	Biconique	D5a	390	molette	entier
364	résiduel	G/Gc/G	brute	Globulaire	F3	404		bord
367	dépôt primaire	Gf/Gc/G	polie	Écuelle	A2	403		entier
370	résiduel	Gf/Gc/Gf	polie	Biconique	D5a ?	390		1/2 sup
370	résiduel	?	?	Biconique			molette	bord
375A	dépôt primaire	N/Gc/N	polie	Biconique	D5b	396	filets	entier
375B	dépôt primaire	Gf/Gc/Gf	polie	Biconique	D1c	396	bourrelets	entier
377	résiduel	Gc/Gc/Gc	polie	Biconique			molette	épaule
379	résiduel	N/BR/BR	lustrée	Biconique			poinçon	panse
384A	dépôt primaire	GB/Bc/GB	polie	Biconique	D5a	396	bourrelets	entier
384B	dépôt primaire	B/BR/B	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
385	dépôt primaire	GB/Bc/Gf	brute	Pichet				entier
389	dépôt primaire	N/R/N	brute	Globulaire	F3	404		panse
389	dépôt primaire	Gf/Gc/Gf	polie	Biconique			molette	panse
391	dépôt primaire	N/G/N	polie	Biconique	D5a	390	molette	entier
401	dépôt primaire	G/Gc	brute	Pichet				entier
414B	résiduel	Gf/Gc/Gc	polie	Biconique ?			molette	épaule
418	résiduel	Gf/Gc/G	polie	Biconique ?			molette	épaule
421	dépôt primaire	N/BR/N	brute	Pichet				entier
429	dépôt primaire	Gf/Gc/Gf	polie	Biconique	D3c	396	bourrelets	entier
430	réduction	Gc/Gf/Gc	brute	Globulaire ?				3/4 inf
438	dépôt primaire	GBf/B/GBf	polie	Biconique	D3c	396	bourrelets	entier
444	résiduel	Gc/Gc/Gc	polie	Biconique ?			molette	épaule
445	résiduel	N/BR/N	polie	Biconique				panse
446A	dépôt primaire	N/Gc/N	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
450B	dépôt primaire	GN/Bc/GN	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
453B	dépôt primaire	GBf/GBf/GB	polie	Biconique	D5b	390	molette	entier
455	dépôt primaire	G/Ge/G	polie	Biconique	D5a	390	molette	entier
456	résiduel	Gf/Gc/G	polie	Biconique ?			molette	épaule
482	dépôt primaire	N/Gc/N	polie	Biconique	D5b	396	bourrelets	entier
1039	résiduel	Bf/BR/Bf	polie	Biconique	D5a ?	390		entier sauf carène

BE = beige ; B = brun ; G = gris ; N = noir ; R = rouge ; c = clair ; f = foncé.
Aisne* d'après Bayard & Thouvenot 1993 ; Legoux* d'après Legoux, Périn & Vallet 2004

Tab. I - Inventaire de la céramique funéraire.

La cuisson

Hormis le bol 54 B qui est rouge à coeur orangé, tous les autres vases présentent des teintes de surfaces externe et interne variant du brun clair au noir, à dominante brun à beige à coeur. Le vase 54.2 est donc cuit en atmosphère totalement oxydante (cuisson et post-cuisson) alors que les autres sont cuits en atmosphère oxydo-réductrice. Ces deux modes de cuisson peuvent être obtenus dans le même type de four à flammes nues (deux volumes et sole perforée) d'usage presque exclusif à l'époque mérovingienne (Thuillier 2006).

Ces constats sur la technologie des vases funéraires permettent d'émettre l'hypothèse d'une provenance régionale de ces céramiques.

LES FORMES

L'ensemble de la céramique funéraire a livré des exemplaires classables parmi six catégories morphologiques mérovingiennes : écuelles carénées, bol imitant les sigillées tardives, vases biconiques, vases globulaires, pichets et bouteille.

Les écuelles

Les deux écuelles des sépultures 367 et 291 présentent l'une et l'autre un bord sortant et un profil caréné (fig. 1). Elles s'apparentent aux types distincts A1 et A2 définis dans l'Aisne (Thouvenot 1993 ; Bayard & Thouvenot 1993). La présence d'un ressaut à la carène dans l'exemplaire 367 est caractéristique des écuelles de type A2. Il marque l'évolution du modèle A1 représenté ici par 291, durant l'horizon III régional à partir du milieu du VIe s. Le type A2 se rencontre en phase MA 3 à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Nice 2008) là où le modèle A1 caractérise plutôt la phase antérieure MA2 (520/530-560/570).

Le bol imitation de sigillée d'Argonne tardive

Le bol 54 B (code Legoux 381) est de forme ouverte légèrement carénée, à bord ourlé et base plate (fig. 1). Sa couleur est rouge orangée. Sa surface est polie et non engobée. Il se rattache, de fait, aux imitations et autres dérivés du type Chenet 320 les plus tardifs (phase MA2-MA3). Son importante hauteur relative et la présence d'un décor à la molette sur le haut de panse sont des caractères typiquement mérovingiens. Les sigillées tardives attestées dans les tombes mérovingiennes jusque vers le milieu du VIe s. sont le plus souvent lisses ou pourvues d'une molette sur le bas de panse (Bayard 1993).

Les vases biconiques

Les 65 vases biconiques attestés ou supposés sont de formes courantes dans le contexte régional. L'ensemble s'inscrit dans la catégorie générique des vases biconiques plus hauts que larges. Le classement établi pour la vaisselle mérovingienne décorée de l'Aisne permet de mieux préciser leur appartenance typologique.

- *vases biconiques lisses ou décorés à la molette* (codes Legoux 389/390). Ils sont plus hauts que larges et leur col est plus ou moins développé (fig. 1 et 2). Ils appartiennent au type D5, la forme classique des vases biconiques de seconde génération dans la région. Les deux variantes sont représentées : D5a (4 exemplaires entiers et 2 probables) et surtout D5b à col droit (11 exemplaires). Les molettes associées sont de simples lignes pointillées ou plus spécifiquement à décor de « chevrons et traits obliques tête-bêche », de motifs en « casiers » et dans un cas plus complexe de motifs en « arceaux ». La plupart des fragments de vases funéraires décorés de molettes semblent se rattacher également à des vases biconiques (fig. 2). Ces décors sont caractéristiques des productions de l'Aisne (Bayard & Thouvenot 1993). Ces vases sont datables en phases MA3-MR1 (560/570-630/640) en contexte funéraire et de l'horizon III de l'Aisne en contexte domestique.

- *vases biconiques à décor de filets et de bourrelets* (code Legoux 396). Du point de vue de leurs caractères morphologiques stricts, les 27 vases existants sont semblables aux biconiques lisses ou à décors de molette de type D5 (fig. 3). Seuls deux exemplaires font exception marquant l'un et l'autre les limites de l'évolution de cette forme. Le biconique 375 B est trapu et fermé. Il peut se rattacher au type D1c. À l'opposé, le vase de la sépulture 2 est élancé et ouvert (type D8 de l'Aisne et code Legoux 397). Ces vases peuvent apparaître dès le dernier tiers du VIe s. (phase MA3) du point de vue de leur forme. Toutefois le mode de décoration, filets ou bourrelets sur l'épaule, caractérise plutôt les productions du VIIe s. (phases MR 1-MR 3).

Les vases globulaires

Les six exemplaires entiers ainsi que six autres incomplets sont là encore d'un type courant en contexte funéraire (fig. 4). Malgré leur petite taille, ils s'intégrent aussi pleinement dans le registre des pots à cuire de la vaisselle commune domestique. Leur forme est fermée, à bord sortant, panse globulaire et base plate (code Legoux 404). Ils apparaissent dans les dépôts céramiques durant une large séquence (phases MA3-MR3). Seuls le mobilier associé et la stratigraphie des sépultures permettent de préciser leur datation.

Les pichets à bec tréflé

Les trois petits pichets ovoïdes à bec tréflé complets, auxquels peut être ajouté l'individu fragmentaire résiduel de la sépulture 2 (fig. 4), sont aussi des plus courants dans les nécropoles mérovingiennes régionales (code Legoux 402). Ils jalonnent tout le VIe s. notamment en phase MA2-MA3.

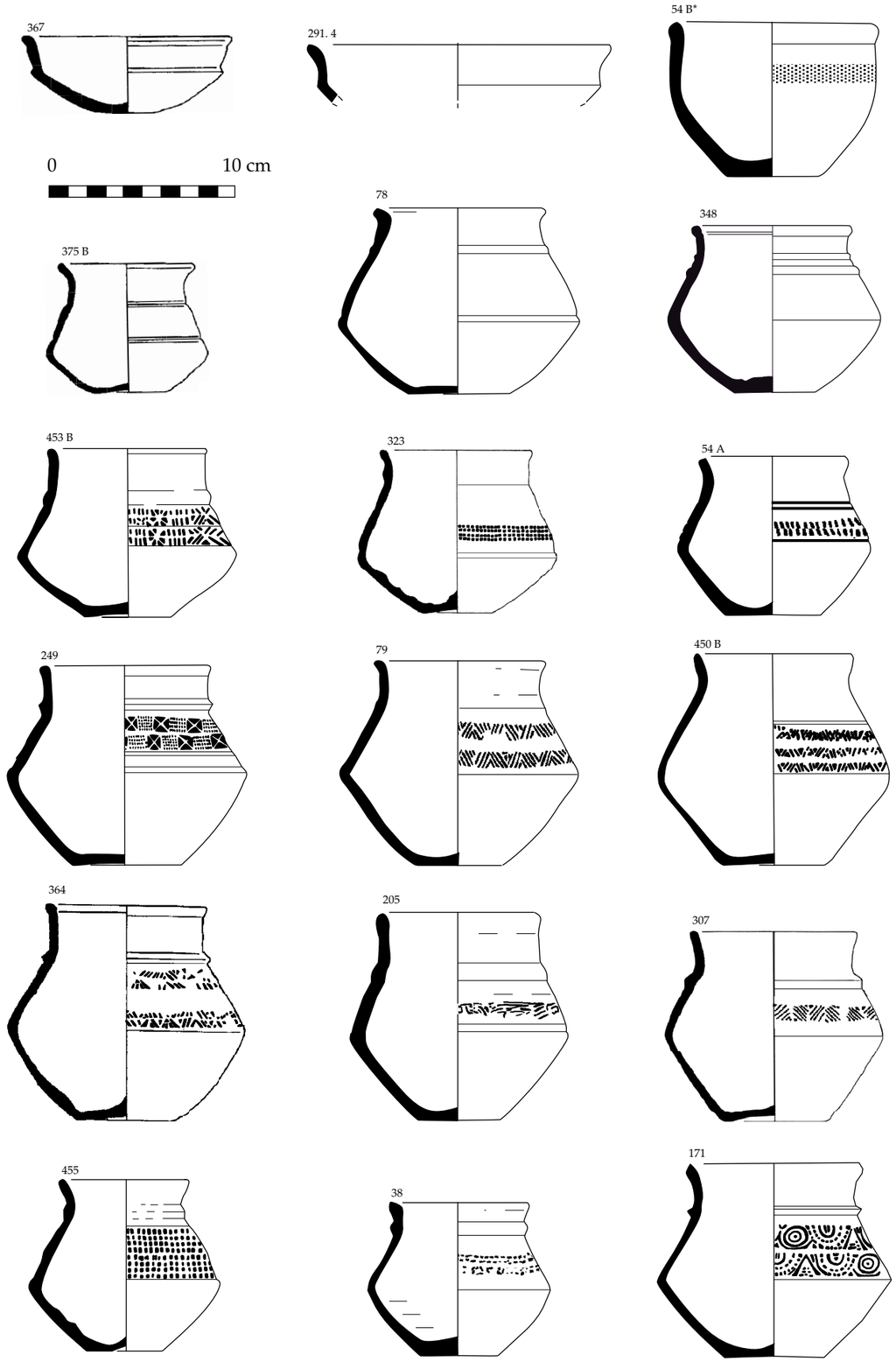

Fig. 1 - Céramique funéraire.

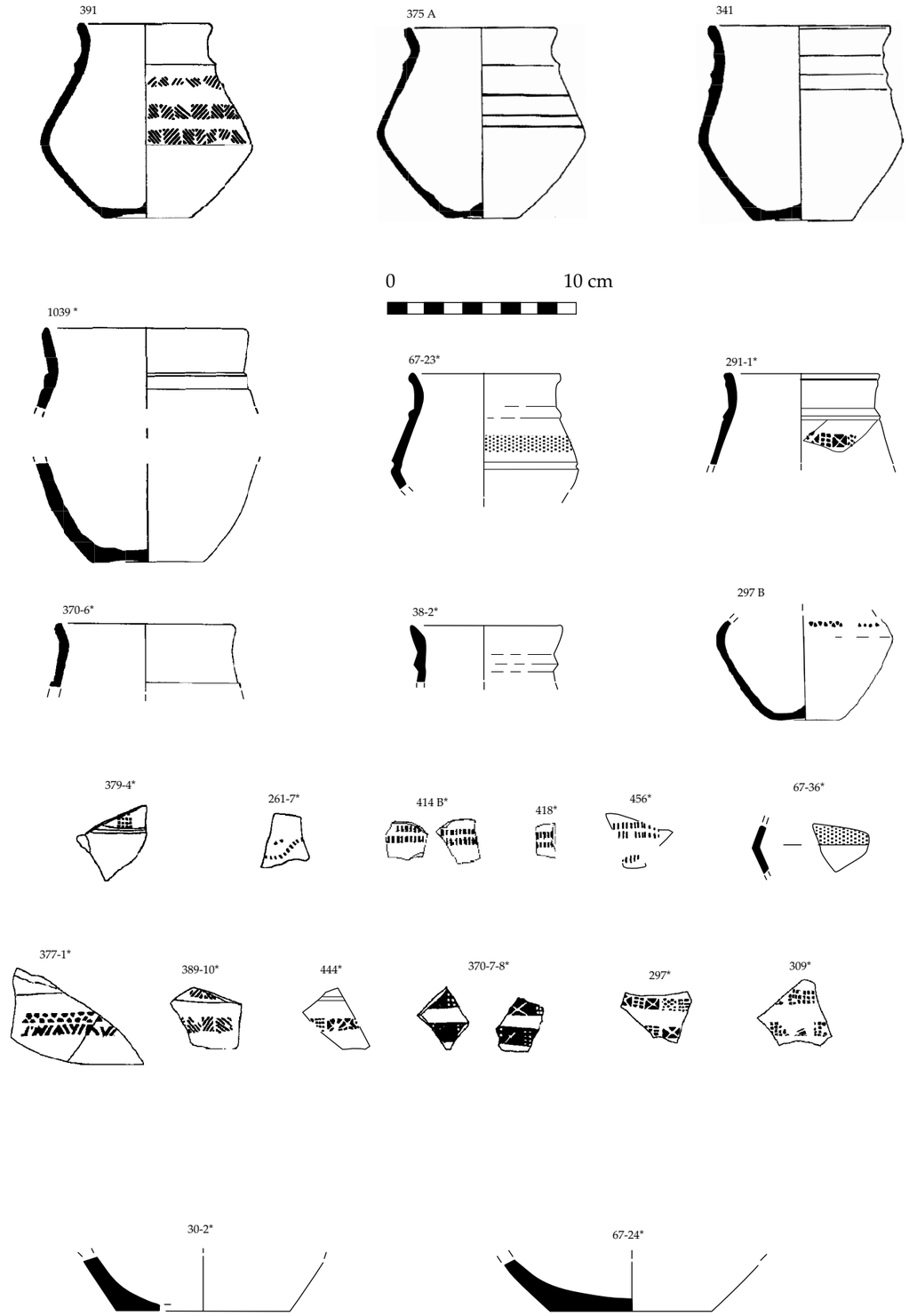

Fig. 2 - Céramique funéraire.

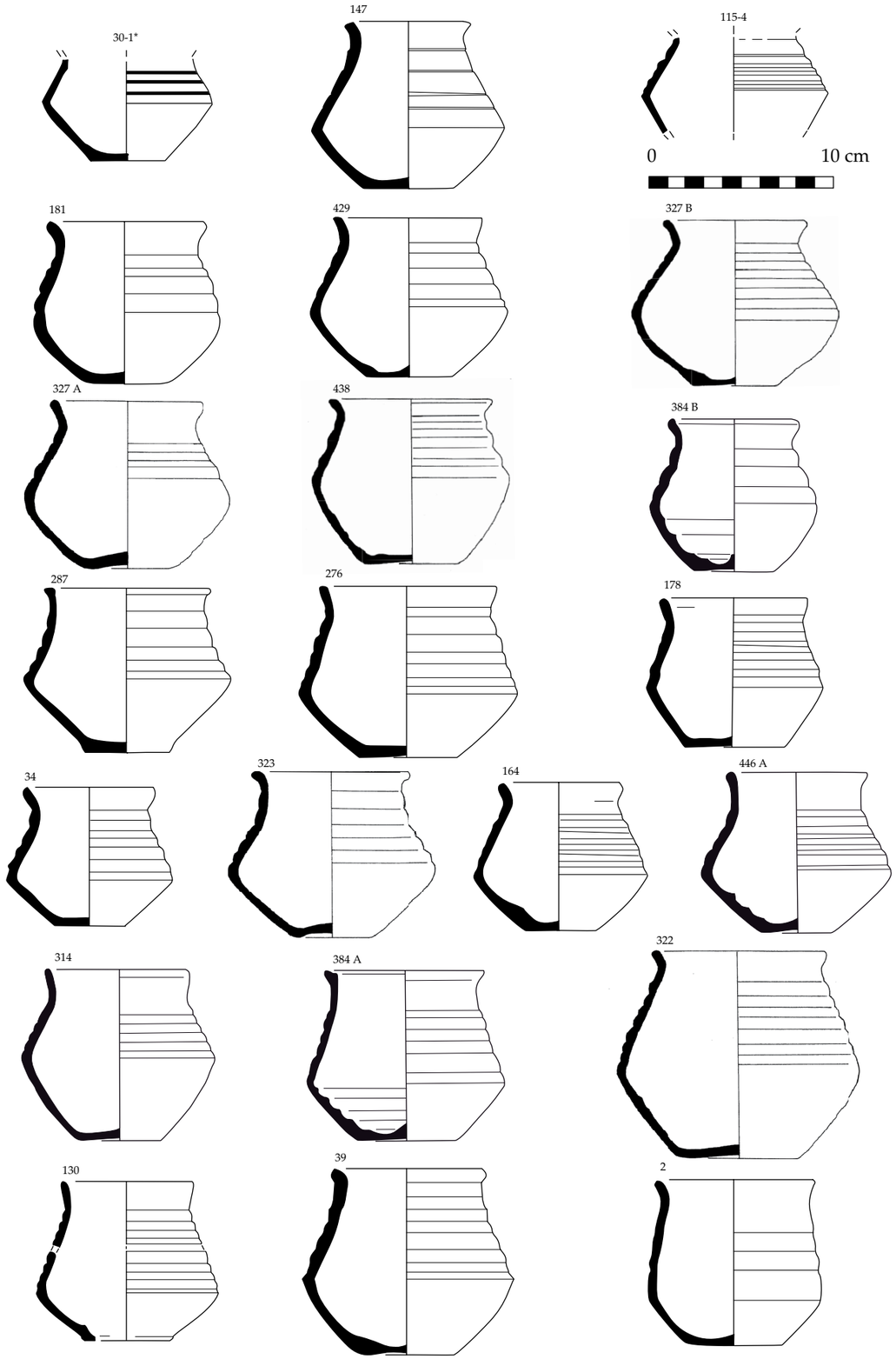

Fig. 3 - Céramique funéraire.

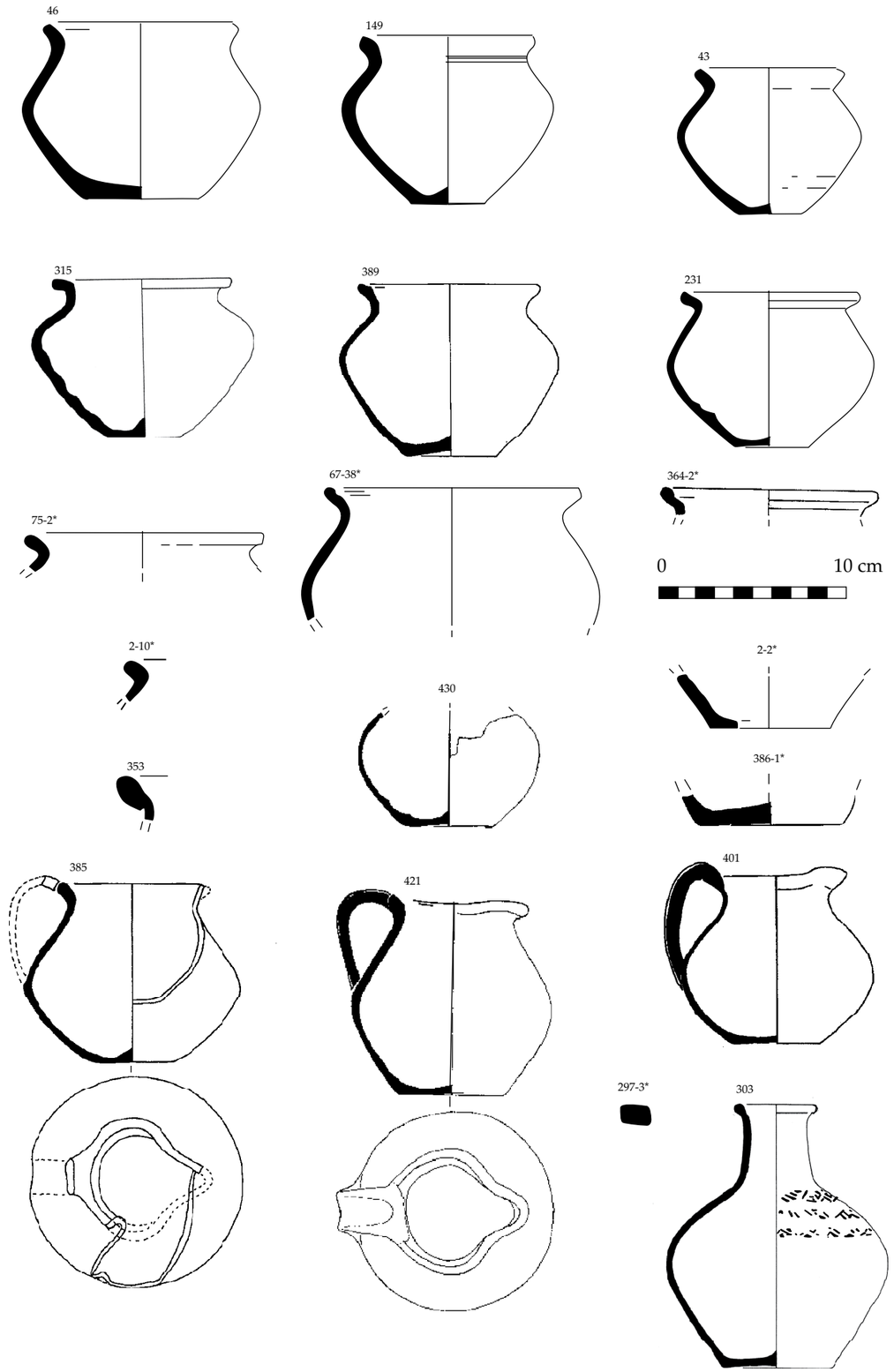

Fig. 4 - Céramique funéraire.

La bouteille

La tombe 303 a livré la seule bouteille de la nécropole en contexte funéraire (fig. 4). Elle s'apparente au type J2 régional (code Legoux 407). Sa forme à panse ovoïde, goulot droit et lèvre sortante est commune. Dans ce secteur du centre de l'Aisne, les bouteilles dans les nécropoles sont toutefois plus rares que dans les sites plus au sud du département (Bayard & Thouvenot 1993). Elles sont en particulier absentes du conséquent corpus de Goudelancourt-lès-Pierrepont par exemple ou des productions de l'atelier de potier de Soissons (Thouvenot 1998). Cette forme jalonne tout le VIe s. mais au vu de son décor à la molette une attribution en phase MA2-MA3 semble plus juste.

LES DÉCORS

Notre propos ne concerne ici que les décors estampés au poinçon ou à la molette. L'étude des autres décors représentés, bourrelets et filets, n'a pas de portée intrinsèque. En revanche, l'étude des poinçons et molettes notamment a un intérêt qui relève de la diversité des thèmes décoratifs et du caractère répétitif de l'outil. Elle intègre des approches tant chronologique que socio-économique. L'approche socio-économique a pour objet de cerner la localisation, la qualité et la masse des productions ainsi que le flux et les réseaux de distribution par l'entremise d'une analyse spatiale des thèmes décoratifs et surtout d'une cartographie des distributions de molettes identiques, à l'image des travaux réalisés sur les molettes figurées animalières de l'ouest de la Picardie et de l'Île-de-France (Legoux 1992, 2006) ou des décors géométriques de l'Aisne (Thouvenot 1993).

Sur ce site, les molettes inventoriées à ce jour sont au nombre de 29 (16 complètes et 13 partielles). Certaines sont toutefois très altérées et n'ont pu être reproduites. Tel est le cas pour celle du bol imitant la sigillée tardive 54 B et les vases biconiques 62 et 6.

Poinçon

Un cas unique de poinçon est attesté dans la nécropole. Il s'agit du tesson de vase biconique résiduel 379-4 (fig. 5). Le motif est un rectangle pointillé courant dans le Nord de la France (code Legoux 410).

Molettes à décor de lignes pointillées (groupe 1)

Le décor de filets pointillés (groupe 1 : Bayard & Thouvenot 1993) compte parmi le plus basique et commun de l'époque mérovingienne (code Legoux 414). Il est impossible de l'associer à une production précise. Il se rencontre ici sur les vases biconiques 38, 54 A, 323 et 455 et les fragments 414 B, 418 et 456 (fig. 5, 6).

Molette à décor de ligne ondée pointillée et rosace (groupe 5)

Ce motif n'est présent que sur le tesson résiduel 261-7 (code Legoux 417). En tant que fossile directeur des productions décorées du début de l'époque mérovingienne (phase MA1 : 480/490-520/530), comme dans l'atelier de potier de Soissons, ce type de décor représente ici malgré sa rareté un des plus anciens témoins céramiques de la nécropole (fig. 7).

Molettes à décor de chevrons et triangles superposés et tête-bêche (groupe 9)

Les deux exemplaires se retrouvent sur le vase biconique 38 et le fragment 277 (fig. 8). Ces molettes associent des éléments des fréquents décors à chevrons et traits obliques tête-bêche (groupe 10 et 11) et de lignes de triangles tête-bêche (code Legoux 422).

Molettes à décor de chevrons et traits obliques tête-bêche (groupe 10 et 11)

Les décors de chevrons et traits obliques emboîtés et tête-bêche sont parmi les plus fréquents ici. Ils se rencontrent sur 5 vases biconiques : 79, 450 B, 205 et 364 ainsi que sur la bouteille 303 (fig. 7). Ce décor est fréquent dans l'ensemble du Nord de la France et en Belgique (code Legoux 424).

Molettes à décor d' « épis en casiers » (groupe 13)

Il se rencontre sur les vases biconiques 205, 307 et 391 ainsi que sur le tesson 389 (fig. 9). Ce thème décoratif est l'un de ceux plus spécifiquement représenté dans l'Aisne (code Legoux 424).

Molettes à décor traits verticaux et casiers alternés (groupe 14)

On observe ce décor sur le seul vase biconique 453 B (fig. 8). Ces motifs participent des multiples variantes géométriques rencontrées dans la région (code Legoux 424).

Molettes à décor de « croix de Saint-André en casiers » (groupe 15)

Il se rencontre sur les vases biconiques 249 et 291 et tessons 297, 309, 370, 389 et 444 (fig. 9 et 10). À l'instar du groupe précédent, ces motifs parmi les plus fréquents caractérisent les productions de céramique décorée de l'Aisne (code Legoux 423).

Molette à décor de « casiers multiples » (groupe 16)

On intègre dans ce groupe la molette du bol 54 B imitant une sigillée tardive. Le degré d'altération du vase n'a toutefois pas permis de reconnaître précisément les motifs qui ne sont pas sans évoquer les molettes sur sigillée d'Argonne dont cette céramique s'inspire.

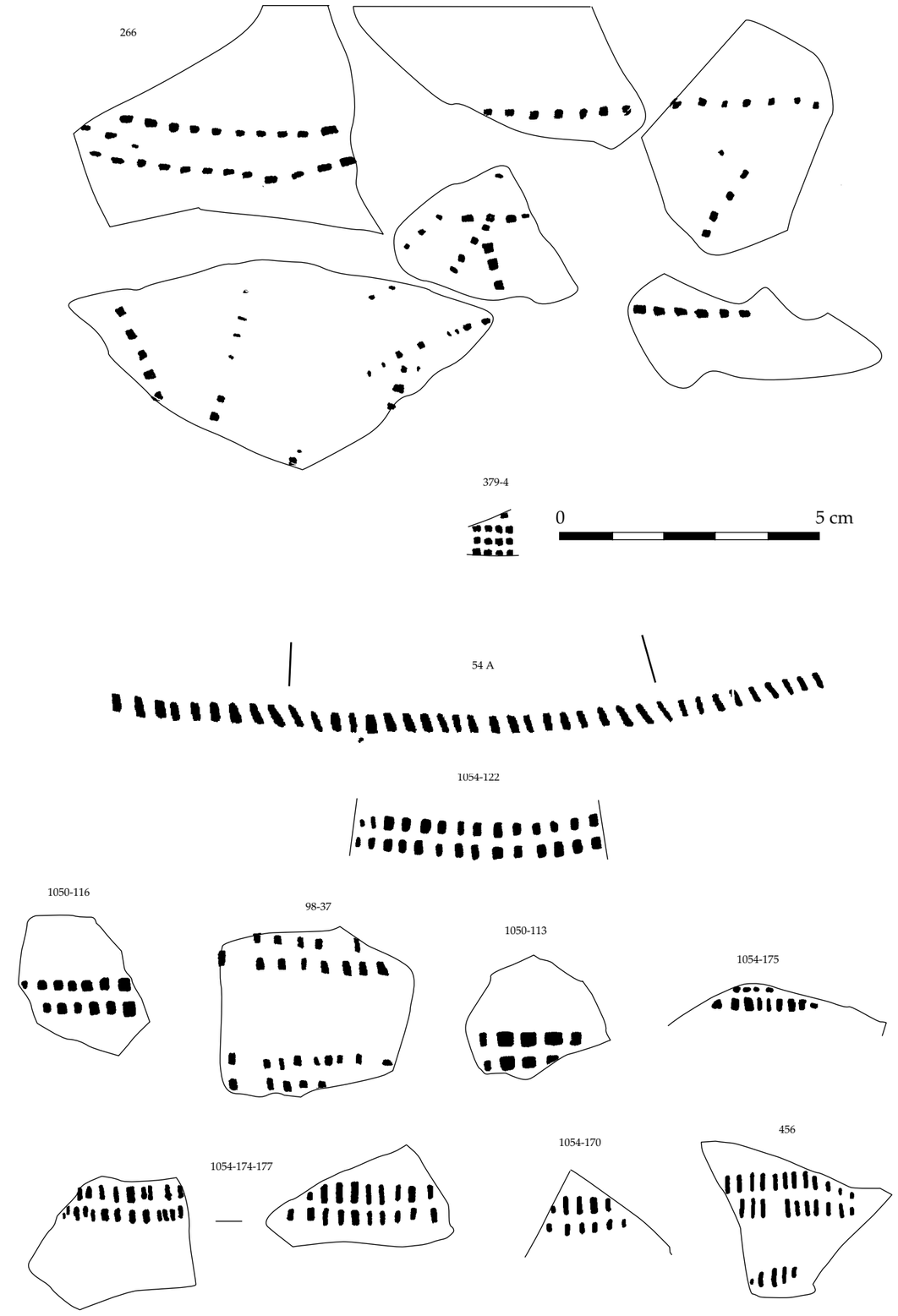

Fig. 5 - Décors céramiques à la molette sur céramique funéraire et domestique.

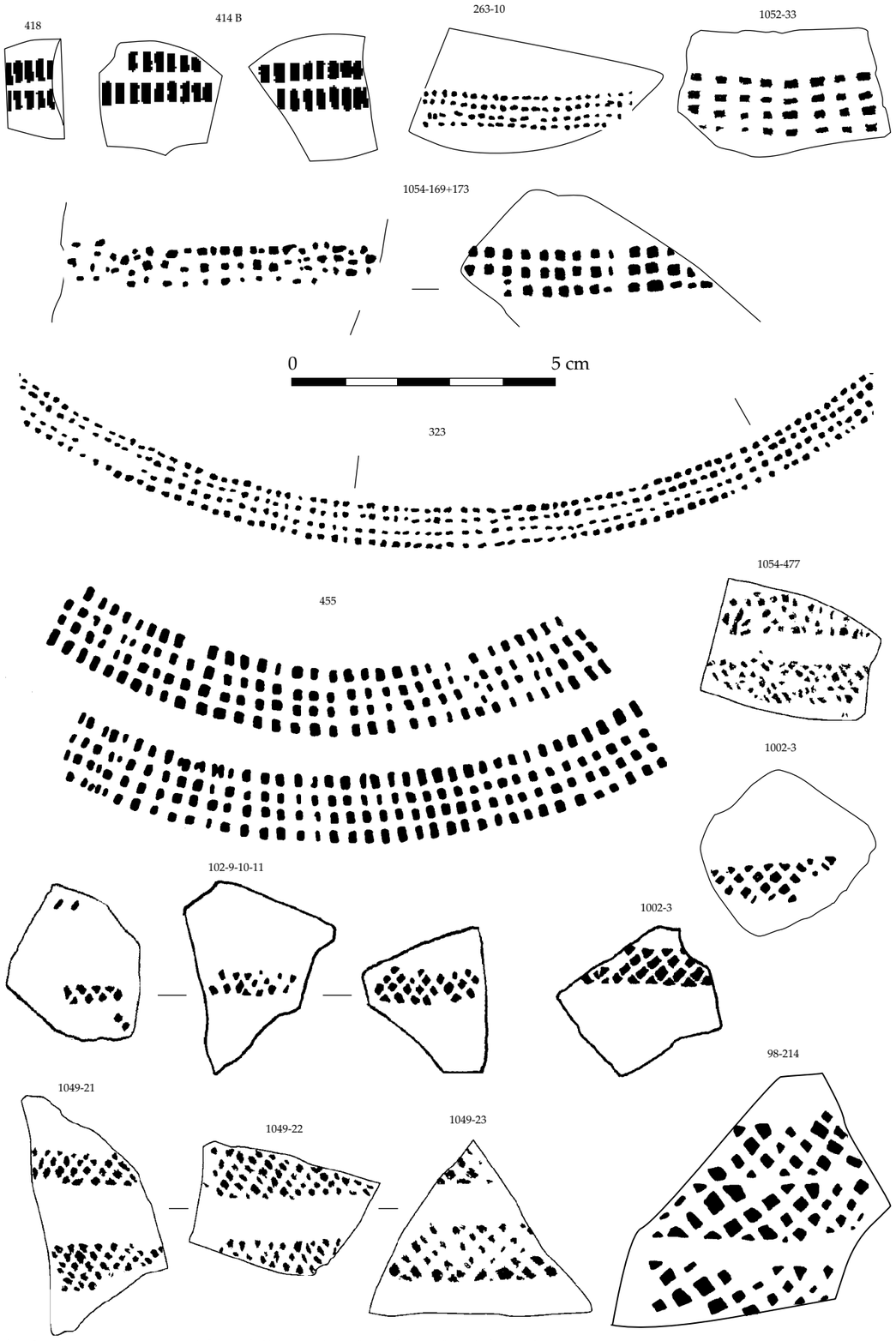

Fig. 6 - Décors céramiques à la molette sur céramique funéraire et domestique.

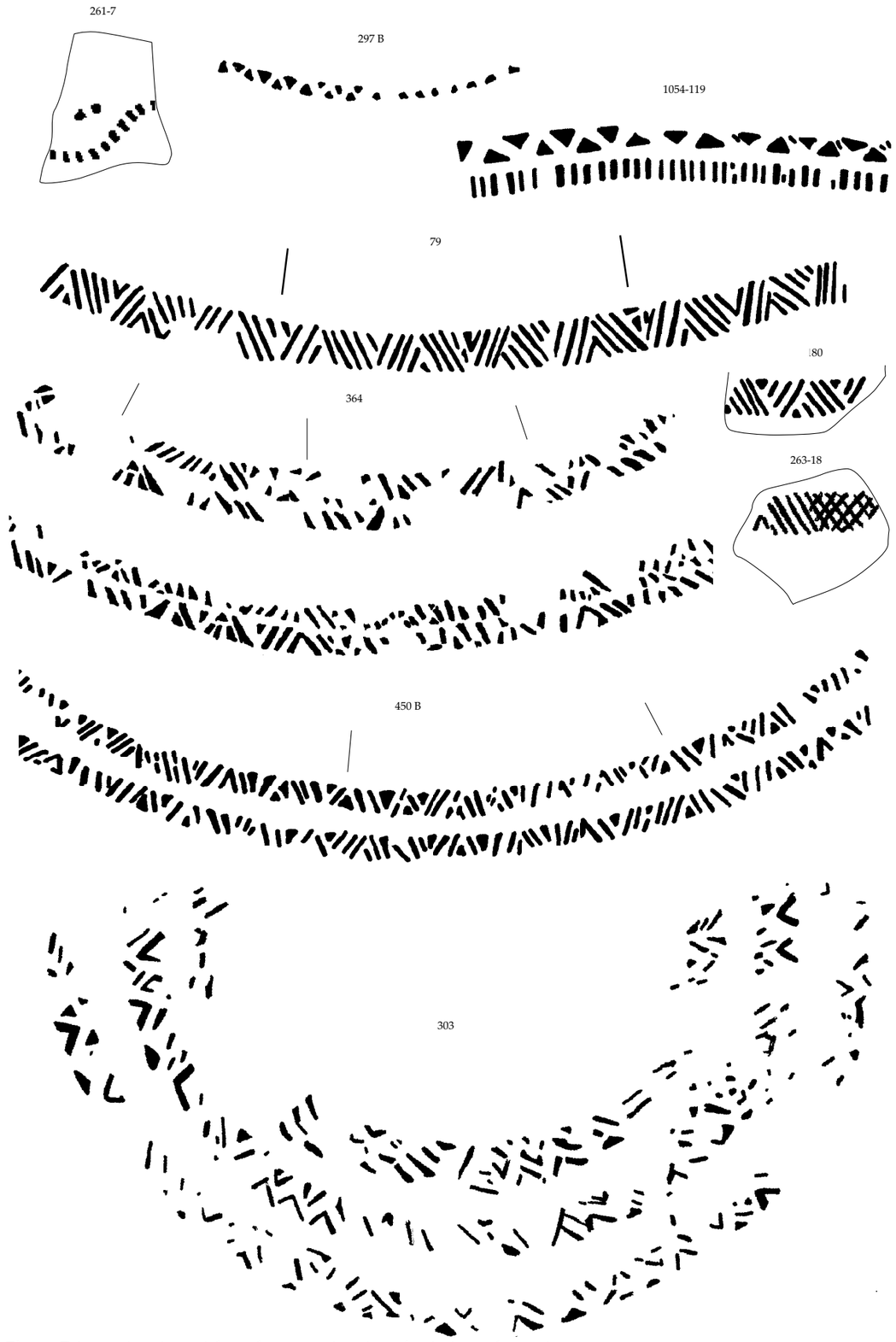

Fig. 7 - Décors céramiques à la molette sur céramique funéraire et domestique.

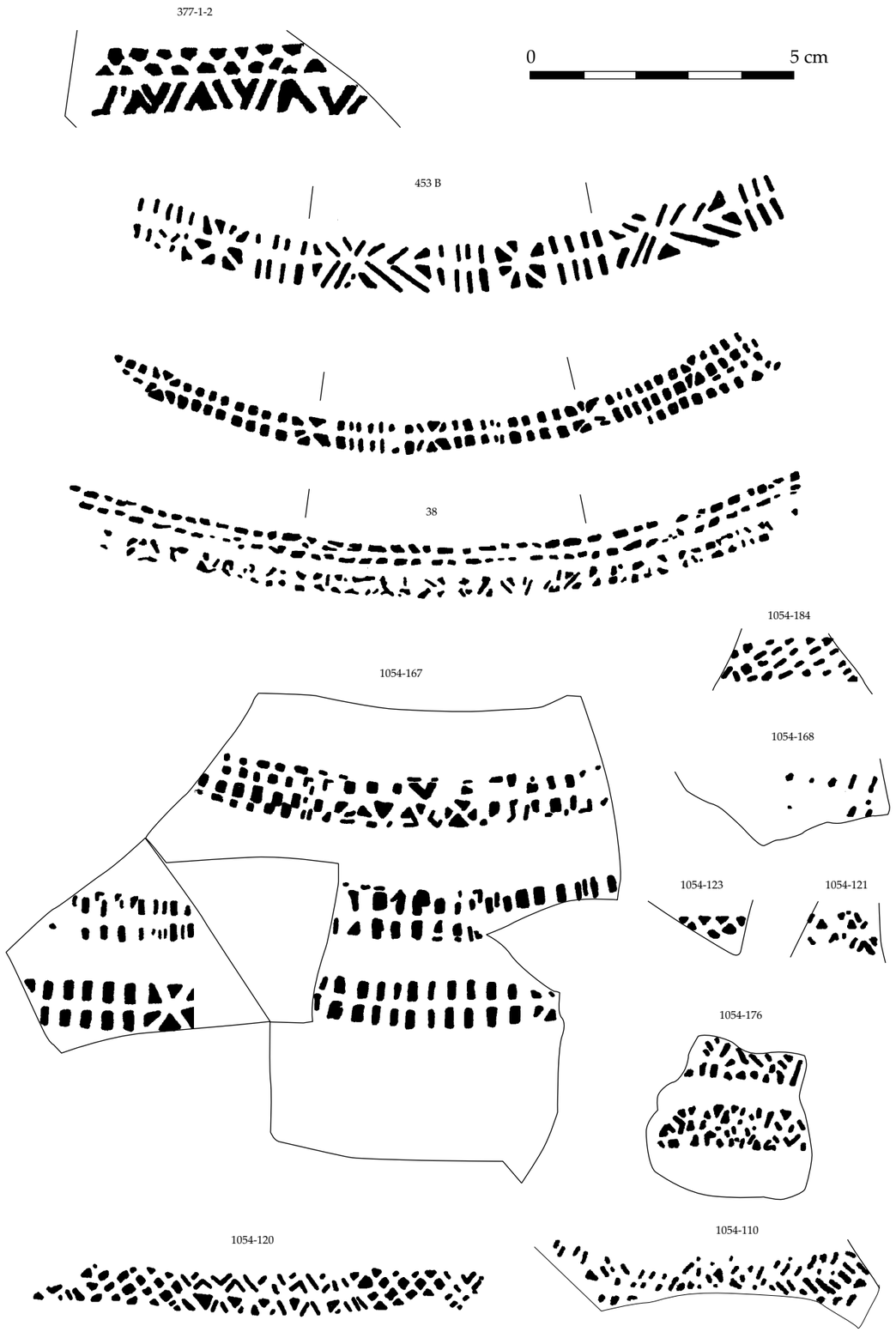

Fig. 8 - Décors céramiques à la molette sur céramique funéraire et domestique.

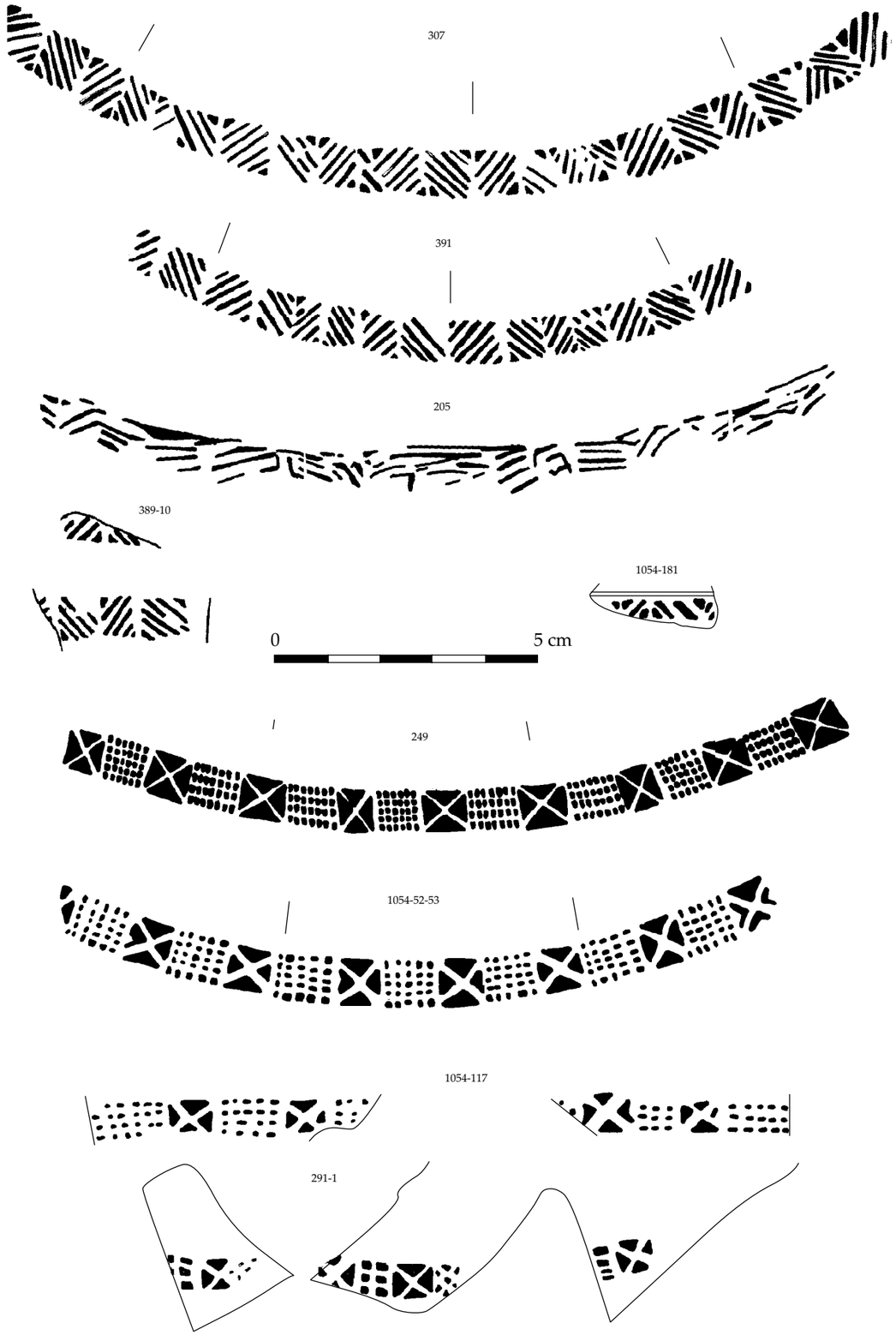

Fig. 9 - Décors céramiques à la molette sur céramique funéraire et domestique.

Fig. 10 - Décors céramiques à la molette sur céramique funéraire et domestique.

Molette à décor complexe « en arceaux » (groupe 17).

L'exemplaire 171 présente le décor suivant (fig. 10) : « alternance de cercles au trait emboîtés et d'arceaux au trait emboîtés dans des pointillés. Cercles et traits sont flanqués de chevrons chargés d'un quadrillage pointillé, et également chargés, en alternance de motifs en Alpha et Oméga ». Il s'agit du troisième exemplaire identique de cette molette : Aubigny-les-Pothées (Ardennes) sép. 11 (Périn 1971) et Villers-Agron-Aiguisy (Aisne) sép. 1 (Thouvenot 1993). Sa découverte est importante car elle semble devoir créditer l'existence d'une production de décors complexes en Picardie orientale ayant diffusé jusque dans les Ardennes, soit dans un rayon de plus de 100 km. Cet exemplaire est aussi unique par le fait que les décors complexes sont plutôt propres à l'Ouest de l'Oise, la Somme et le Nord de l'Île-de-France, au même titre que les décors animaliers (Legoux 1980 et 1992).

CONCLUSION

Hormis le problème de reconnaissance de la molette 54 B, l'examen global des décors sur la céramique funéraire de Jeoffrécourt permet de dissocier deux groupes de vases d'un point de vue chronologique. Un premier groupe comprend les fragments présentant le poinçon et la molette ondée du groupe 5 qui tendent à prouver l'existence de dépôts de céramiques et donc une occupation de la nécropole dès le début du VIe s. Le second groupe qui englobe l'essentiel du corpus des vases décorés à la molette réunit des décors géométriques variés par le choix et les combinaisons possibles de motifs (groupes 9 à 15). Ces décors sont datés des phases MA3-MR1 (560/570-630/640) en contexte funéraire et de l'horizon III de l'Aisne en contexte domestique. Ils constituent l'équivalent micro-régional en termes de productions des décors complexes et animaliers plus occidentaux vu précédemment. Les vases biconiques à filets et bourrelets constituent l'ensemble le plus récent des dépôts de céramiques funéraires. Ils témoignent de l'occupation importante de la nécropole tout au long du VIIe s.